

# Démarche d'évaluation du monument à sir John A. Macdonald

## VOLET II

### Le monument à sir John Alexander Macdonald

Étude documentaire réalisée par Josianne Poirier  
pour le Bureau d'art public de la Ville de Montréal, 28 avril 2022.  
Révision Ville de Montréal, juillet 2022.



Source photo : Division du patrimoine, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, SUM, Ville de Montréal. Août 2022.

## **CONTEXTE DE LA RECHERCHE**

Le 29 août 2020, lors d'une manifestation en soutien au définancement de la police, des groupes de manifestants anticoloniaux et antiracistes ont procédé au déboulonnage de la statue de John A. Macdonald située au cœur de la place du Canada à Montréal. Dans la foulée de cet acte, et considérant que d'autres œuvres en l'honneur de l'ancien premier ministre ont récemment fait l'objet de controverses et que certaines d'entre elles ont été retirées dans différentes villes canadiennes, la Ville de Montréal a décidé d'entreprendre une réflexion quant à l'avenir de ce monument. Dans le cadre de ce mandat, la Ville doit, dans un premier temps, effectuer une analyse et proposer des recommandations quant à la suite à donner à l'enlèvement subit de ce monument historique. Dans un deuxième temps, l'analyse et les recommandations seront validées par une consultation auprès d'experts de disciplines variées et pertinentes. Plus largement, ce mandat s'inscrit en cohérence avec le Cadre d'intervention en reconnaissance présentement en cours d'élaboration par la Division du patrimoine de la Ville de Montréal, qui vise à proposer des principes et des critères afin de guider la Ville dans le traitement des demandes visant des cérémonies commémoratives, des commémorations matérielles, la toponymie, ainsi que l'identification et la citation en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (LPC).

## TABLES DES MATIÈRES – VOLET II

<b>NOTES MÉTHODOLOGIQUES</b>	<b>4</b>
<b>LE MONUMENT — DÉFINITION ET ENJEUX ACTUELS</b>	<b>5</b>
Le monument historique : définition	5
Le monument historique : enjeux actuels	5
<b>LA COMMÉMORATION À MONTRÉAL À LA FIN DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE</b>	<b>7</b>
<b>LE MONUMENT À SIR JOHN A. MACDONALD — LA COMMANDE</b>	<b>8</b>
Le contexte de réalisation	9
Le choix du site	9
Le concours	9
L'artiste et les fabricants	10
<b>LE MONUMENT À SIR JOHN A. MACDONALD — DESCRIPTION FORMELLE</b>	<b>11</b>
<b>LE MONUMENT À SIR JOHN A. MACDONALD À TRAVERS LE TEMPS</b>	<b>13</b>
La réception du monument à la fin du XIX <sup>e</sup> siècle	13
Faits marquants au XX <sup>e</sup> siècle	15
Faits marquants au XXI <sup>e</sup> siècle	15
<b>CONCLUSION : L'HISTOIRE EST UNE CONSTRUCTION VIVANTE</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE 1 :</b>	
Boivin, J. (1999). La collection d'art public de Montréal : l'art au cœur de la ville. <i>Continuité</i> , (82), pages 24–29.	
<b>ANNEXE 2 :</b>	
Centre de conservation du Québec, Ministère de la Culture et des Communications. Rapport d'expertise révisé, Dossier #O-2020-25. 12 janvier 2021. 9 pages.	

## NOTES MÉTHODOLOGIQUES

La présente étude documentaire se concentre sur la valeur artistique et la valeur historique du monument à sir John A. Macdonald. Elle vise à offrir des informations concernant la naissance du projet d'hommage au défunt chef d'État en 1891, les différentes étapes du concours visant sa réalisation, ainsi que les caractéristiques formelles de l'ouvrage qui fut inauguré au carré Dominion le 6 juin 1895. Dans le contexte de la démarche de consultation mise en place par la Ville de Montréal en 2022, laquelle s'est imposée suite au déboulonnement de la statue de Macdonald le 29 août 2020, la première section de l'étude offre une réflexion sur la notion de monument historique et souligne les principaux questionnements qui la bousculent depuis quelques années, d'abord d'une manière large, puis d'une manière spécifique au Canada. Elle brosse ensuite un portrait des pratiques commémoratives qui avaient cours à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle. Viennent alors la présentation du processus d'érection du monument à sir John A. Macdonald et sa description matérielle, et, enfin, un survol de sa réception à travers le temps.

L'objectif de l'étude documentaire qui suit est de fournir une synthèse des connaissances au sujet du monument à sir John A. Macdonald, elle ne prétend donc nullement à l'exhaustivité. Elle s'appuie en grande partie sur une étude antérieure, commandée à Joanne Chagnon en 1990 par la Ville de Montréal, effectuée dans les Archives nationales du Québec à Montréal, les Archives de la Ville de Montréal et les journaux. Des recherches supplémentaires ont également été menées afin de mieux cerner la teneur des débats actuels concernant les pratiques commémoratives, de même que pour documenter les événements qui ont marqué l'histoire du monument à sir John A. Macdonald dans la dernière décennie.

À titre informatif, voici la notice de l'œuvre d'art qui retiendra notre attention dans les pages à venir : George Edward Wade (1853-1933), *Monument à sir John A. Macdonald*, 1895, bronze et granit, 1800 x 486 x 432 cm, place du Canada (Ville-Marie), don par souscription publique. Fabricants : Morris Singer Art Foundry LTD, Robert Reid.

## LE MONUMENT — DÉFINITION ET ENJEUX ACTUELS

### Le monument historique : définition

Le monument historique constitue une catégorie précise d'œuvre d'art dans l'espace public, car il concentre à la fois des enjeux d'ordre esthétique et des enjeux propres à la construction de la mémoire collective. D'emblée, nous pouvons noter que le débat entourant la présence de la statue à l'effigie de sir John A. Macdonald à la place du Canada (ancien carré Dominion) concerne moins sa valeur artistique à proprement parler, que son incarnation d'un récit national contesté.

Les écrits d'Aloïs Riegl, publiés pour la première fois en 1903, restent une référence importante pour comprendre la notion de monument, dont il avance la définition suivante : « Par monument, au sens le plus ancien et véritablement originel du terme, on entend une œuvre créée de la main de l'homme et édifiée dans le but précis de conserver toujours présent et vivant dans la conscience des générations futures le souvenir de telle action ou telle destinée (ou des combinaisons de l'une et de l'autre)<sup>1</sup>. » Cette première définition demeure toutefois très large et englobe une variété d'artefacts, plus ou moins durables, plus ou moins artistiques. Pour parler d'ouvrages tels que le monument à sir John A. Macdonald, réalisés dans des matériaux nobles et pérennes à des fins de commémoration, Riegl propose ainsi la catégorie plus restreinte de « monument historique », qui condense simultanément une valeur d'art et une valeur historique.

Forts de ce double régime de valeur, les monuments historiques possèdent une dimension symbolique importante qui transforme le paysage urbain. Selon l'historienne de l'art Annie Gérin, ce sont des œuvres d'art public qui « réifient et pérennisent l'histoire, la construction identitaire et l'adhérence à la société, impliquant une forme de consensus<sup>2</sup>. » Or, ce consensus peut s'effriter. Traces d'une époque passée, les monuments historiques témoignent non seulement de l'importance attribuée à certains événements ou personnages, mais également des valeurs et des intérêts du groupe social dont sont issues les personnes qui en ont fait la sélection et la promotion. En ce sens, la commémoration entretient un lien fort avec la notion de pouvoir<sup>3</sup>. Elle relaie des normes, des conventions sociales et des versions idéalisées de l'histoire qui peuvent être contestées à tout moment.

### Le monument historique : enjeux actuels

Depuis quelques années, les débats qui agitent la pratique de la commémoration publique tiennent notamment au lien que les monuments historiques effectuent entre l'autrefois et le maintenant. La réévaluation dont ils font l'objet génère ainsi des luttes qui opposent des interprétations contraires du passé, mais aussi des visions antagonistes de ce que devrait être le présent. Les discussions concernent alors les valeurs qui président de nos jours à l'aménagement des villes et les gestes à poser dans une perspective de réparation et de réconciliation. En effet, c'est face au constat de « la souffrance incessante occasionnée par certains monuments incarnant une violence historique<sup>4</sup> » que des voix s'élèvent pour demander leur retrait des places publiques. Les enjeux actuels débordent ainsi les sphères de l'art et de la conservation du patrimoine.

---

<sup>1</sup> Aloïs Riegl (1984 [1903]), *Le culte moderne des monuments : son essence et sa genèse*, Paris : Seuil, p. 43.

<sup>2</sup> Annie Gérin (2019), « Le destin des monuments : réflexion sur la commémoration publique », *Espace*, n°122, p. 76.

<sup>3</sup> Alan Gordon (2001). *Making Public Pasts. The Contested Terrain of Montreal's Public Memories, 1891-1930*, Montréal : McGill-Queen's University Press, p. xv.

<sup>4</sup> Gérin, *op. cit.*, p. 77-78.

Riegl notait déjà en 1903 qu'il est impossible de maintenir vivant le souvenir de tous les événements qui surviennent à chaque instant dans le monde, de sorte qu'un processus de sélection s'effectue sans cesse pour déterminer ce qui sera oublié et ce qui sera préservé. De cette sélection résulte la mise en valeur de points de vue singuliers au détriment d'autres. De surcroît, le plus souvent, les points de vue qui passent à l'histoire célèbrent « les vainqueurs » du moment, oblitérant les oppressions et les violences sur lesquelles leur gloire s'est construite. Cet effacement est précisément ce que plusieurs souhaitent désormais rendre visible.

Comme le résume Annie Gérin, les débats actuels entourant la présence de monuments historiques jugés offensants dans nos villes mettent en scène principalement deux camps. D'un côté, ceux et celles qui s'opposent à leur retrait au nom d'un « devoir de mémoire » et de l'importance de résister à la « censure de l'histoire ». De l'autre, ceux et celles qui abordent la question sous l'angle « de la justice sociale et de la réparation, voire de la création de liens sociaux sains quant à la mémoire d'un passé accablant<sup>5</sup>. » Les valeurs partagées au sein de la société au XXI<sup>e</sup> siècle et l'importance actuelle de la réconciliation primeraient ainsi sur le « devoir de mémoire », compris comme la mémoire d'un groupe social spécifique et dominant.

Afin de rectifier ces biais de l'histoire, la notion de « commémoration corrigée » a fait son chemin dans les dernières années<sup>6</sup>. Loin d'offrir un mode d'emploi fixe, elle peut prendre diverses formes, toujours à déterminer en fonction de chaque contexte : ajouts de plaques explicatives à proximité du monument historique litigieux, ponçage ou retrait d'éléments choquants, érection d'un second monument à proximité pour proposer un autre point de vue, etc. Elle peut également conduire au déboulonnement complet, les exemples de cette avenue s'étant d'ailleurs multipliés dans les dernières années à travers le monde, que ce soit au Canada, aux États-Unis, en Afrique du Sud et en Colombie<sup>7</sup>.

Au Canada, la Commission de vérité et réconciliation, dont le rapport a été déposé en juin 2015, a constitué un jalon important de la remise en cause de plusieurs monuments historiques associés à l'impérialisme britannique. Se penchant sur le système des pensionnats autochtones, qui a perduré plus de 160 ans et dont John A. Macdonald a été l'un des initiateurs, elle visait à « faciliter la réconciliation entre les anciens élèves des pensionnats indiens, leurs familles, leurs communautés et tous les Canadiens<sup>8</sup>. » À cette fin, elle a émis 94 appels à l'action<sup>9</sup>. Cinq d'entre eux, les numéros 79 à 83, concernent la commémoration. On y demande notamment d'ériger à Ottawa et dans chaque capitale canadienne, sur un site de grande visibilité, un monument national sur les pensionnats<sup>10</sup>. Dans l'ensemble, on retiendra l'importance de poser des gestes concrets, en plus de formuler des excuses, dans l'objectif de réparer les torts du colonialisme et d'établir des relations saines et égalitaires entre tous les membres de la société canadienne.

---

<sup>5</sup> *Ibid*, p. 77.

<sup>6</sup> C'était notamment le sujet du forum *Entre raison et tension – L'art public à l'épreuve de la commémoration corrigée*, organisé par Culture Montréal le 7 octobre 2019. Voir la synthèse de l'événement : [https://culturemontreal.ca/app/uploads/2020/10/Synthese-forum-art-public-2019\\_VF.pdf](https://culturemontreal.ca/app/uploads/2020/10/Synthese-forum-art-public-2019_VF.pdf)

<sup>7</sup> Analays Alvarez Hernandez et Marie-Blanche Fourcade, « Introduction. "Revised Commemoration" in Public Art : What Future for the Monument? », *RACAR*, vol. 46, n° 2, p. 13-20.

<sup>8</sup> <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1450124405592/1529106060525#chp2>, consulté le 27 avril 2022.

<sup>9</sup> Commission de vérité et réconciliation du Canada (2012), *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*, Winnipeg : Commission de vérité et réconciliation du Canada. En ligne : [https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels\\_a\\_l>Action\\_French.pdf](https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l>Action_French.pdf)

<sup>10</sup> Analays Alvarez Hernandez (2021). « *The Life and Death of the Monument in the Era of Social Networks: New Communities of Memory* », *RACAR*, vol. 46, n° 2, p. 79.

## LA COMMÉMORATION À MONTRÉAL À LA FIN DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

Si la commémoration publique fait actuellement l'objet de multiples questionnements, qui ciblent tant les monuments historiques qui ponctuent déjà l'espace urbain que ceux à venir, il convient, dans le cadre de cette étude documentaire, de présenter l'état de cette pratique au moment où le projet d'hommage à sir John A. Macdonald est formulé. Pour ce faire, nous nous appuyons principalement sur l'ouvrage d'Alan Gordon intitulé *Making Public Pasts. The Contested Terrain of Montreal's Public Memories, 1891–1930*<sup>11</sup>. Voir **annexe 1** pour plus de détails sur la collection d'art public de Montréal.<sup>12</sup>

De la fondation de la colonie de Ville-Marie, en 1642, jusqu'à la décennie 1890, on trouve un nombre relativement faible de monuments à Montréal. Gordon en recense une vingtaine, dont 13 se situent dans des cimetières. La plupart des monuments érigés durant cette période sont donc des mémoriaux privés. Certains endossent néanmoins la fonction de célébrer la puissance de l'Empire britannique, comme le fait la colonne Nelson, inaugurée en 1809. Dans cette figure de cas, les monuments sont généralement réalisés à l'initiative d'un groupe restreint de philanthropes et financés par souscription publique. Ils sont ensuite cédés à la Ville de Montréal. Notons également que la plupart de ces monuments rendent hommage à des événements récents, c'est-à-dire à des exploits réalisés par des contemporains des commanditaires de l'œuvre, et que la période de la Nouvelle-France (1642-1860) ne s'y trouve pas représentée — à l'exception d'un monument implanté dans la cour du Vieux-Séminaire en hommage au fondateur de l'institution, Jean-Jacques Olier<sup>13</sup>. Autrement dit, pour la majeure partie du XIX<sup>e</sup> siècle, les monuments et plaques commémoratives présentes dans l'espace public montréalais reflètent la prospérité et le pouvoir de l'élite anglophone de la ville<sup>14</sup>.

Entre 1891 et 1930, la pratique de la commémoration connaît une accélération à Montréal avec l'inauguration de 43 monuments publics<sup>15</sup>. Elle connaît aussi une transformation puisque, graduellement, elle sera de plus en plus prise en charge par l'État, à la fois au palier fédéral et provincial. Enfin, durant cette période, elle s'affirme comme le relais d'un projet patriotique. Les sujets militaires dominent avec quelques 34 plaques et monuments qui leur sont dédiés<sup>16</sup>. Un rattrapage est également effectué quant à la représentation de thèmes liés à l'héritage français de la ville, mais d'autres communautés importantes, notamment juive et italienne, demeurent pratiquement absentes du tableau<sup>17</sup>. À l'exception des portraits de la reine Victoria (au compte de trois), rares sont les figures féminines qui ne sont pas des allégories, comme celle incarnant le Canada au sommet de l'édicule abritant la statue de sir Macdonald<sup>18</sup>. En somme, nous voyons que la hiérarchie sociale qui structure la société montréalaise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle continue de s'exprimer dans les pratiques de commémoration publique.

Au cours de l'année 1895, trois monuments sont inaugurés à Montréal, qui célèbrent la contribution fort différente de trois personnalités à l'histoire des lieux. Comme le souligne Gordon, ils permettent de constater les tensions qui s'inscrivent à même la construction de la mémoire collective. Ainsi, le 6 juin 1895, une foule se réunit au carré Dominion pour découvrir l'hommage à sir John A. Macdonald,

---

<sup>11</sup> Gordon, *op. cit.*

<sup>12</sup> Boivin, J. (1999). La collection d'art public de Montréal : l'art au cœur de la ville. *Continuité*, (82), 24–29.

<sup>13</sup> Gordon, *op. cit.*, p. 118.

<sup>14</sup> Gordon, *op. cit.*, p. 119.

<sup>15</sup> Gordon, *op. cit.*, p. 32.

<sup>16</sup> Gordon, *op. cit.*, p. 120.

<sup>17</sup> Gordon, *op. cit.*, p. 125.

<sup>18</sup> Gordon, *op. cit.*, p. 134 et 138.

reconnu comme l'un des Pères de la Confédération canadienne. Un mois plus tard, le monument à Paul Chomedey, Sieur de Maisonneuve, est inauguré sur la place d'Armes pour mettre en valeur son rôle dans la fondation de Montréal. Le projet est né trois ans plus tôt à l'occasion du 250<sup>e</sup> anniversaire de la ville. Finalement, installée à l'intersection des rues Saint-Denis et Craig (aujourd'hui Saint-Antoine), la statue à l'effigie du docteur Jean-Olivier Chénier, patriote et héros de la rébellion de 1837-38, est dévoilée le 24 août 1895. Inscrites dans la pierre grise, différentes conceptions de l'histoire nationale s'expriment à travers les hommages à ces trois hommes, montrant l'absence d'un consensus quant à son « moment fondateur » et ses origines identitaires — britanniques, françaises ou canadienne-française.

Pour conclure cette section, mentionnons que plusieurs villes canadiennes érigent des monuments à la gloire de John A. Macdonald suite à son décès en 1891. Certes, celui de Montréal est le plus imposant et le plus élaboré, mais c'est d'abord les résidents de Hamilton qui passent une commande à George Edward Wade. Le projet, beaucoup moins ambitieux que celui qu'il concevra pour Montréal, consiste pour le sculpteur à réaliser une statue colossale du chef d'État. C'est une formule similaire que le comité de Toronto adopte en demandant à Hamilton MacCarthy de représenter le politicien. C'est toutefois à Louis-Philippe Hébert que revient le mérite de montrer sir Macdonald dans une pose naturelle, comme s'il était en plein débat, avec le monument de la colline parlementaire à Ottawa.



**Fig. 1 et 2 :** À gauche, Louis-Philippe Hébert, 1893, *Monument à Paul Chomedey, Sieur de Maisonneuve*, sur la place d'Armes, Montréal. Crédit photo : Guy L'Heureux. À droite, Louis-Philippe Hébert, 1895, *Statue de sir John A. Macdonald*, sur la colline parlementaire, à Ottawa.

## **LE MONUMENT À SIR JOHN A. MACDONALD — LA COMMANDE**

La prochaine section offre un survol des différentes étapes ayant mené à la réalisation du monument à sir John A. Macdonald. Elle doit grandement à l'importante recherche dans les archives effectuée par Joanne Chagnon en 1990.



### ***Le contexte de réalisation***

Quelques jours après la mort de sir John A. Macdonald, survenue le 6 juin 1891, le projet d'ériger une statue en son honneur à Montréal naît à l'initiative du sir John Alexander Macdonald Club. Fondé à Montréal le 14 mars précédent, le groupe réunit des personnalités issues du milieu politique (sympathisants et hommes politiques d'allégeance conservatrice), économique (banquiers, marchands et négociants), et des professions libérales (avocats, médecins, etc.). Tous admirateurs du chef d'État, les membres du club adoptent le 8 juin 1891 une motion visant à élever un monument à sa mémoire. La création du comité d'érection est officialisée le 20 juin 1891. Deux jours plus tard, lors de sa première réunion, un sous-comité est formé pour solliciter des dons auprès de la population. Le monument doit effectivement être financé par souscription publique. À l'unanimité, on décide également qu'il sera implanté au carré Dominion.

### **Le choix du site**

C'est donc à l'occasion de la réunion du 22 juin 1891 que le carré Dominion est identifié comme site privilégié pour concrétiser l'hommage à sir Macdonald. Afin de sécuriser ce choix et de déterminer l'emplacement exact du monument, le 11 avril 1892, le comité décide de solliciter un entretien auprès de la Ville de Montréal. Une résolution sera finalement adoptée par le conseil municipal le 16 septembre 1892 qui permet d'ériger « une statue à sir John A. Macdonald sur la place Dominion, au sud de la rue Dorchester. » Il y sera bel et bien installé trois ans plus tard, à l'endroit où se trouvait par le passé un kiosque à musique. Deux canons ayant servi lors de la bataille de Sébastopol et offerts à la ville par la reine Victoria se dressent à proximité, en bordure de la rue Dorchester.

Si le procès-verbal de la rencontre du 22 juin 1891 n'indique pas les arguments qui conduisent à choisir le carré Dominion, nous pouvons néanmoins suggérer quelques pistes. Comme le mentionne la section portant sur le contexte urbain de ce document, « [l]e lieu, sis au cœur du centre des affaires de la ville qui était alors la métropole du Canada, jouissait d'un prestige inégalé à Montréal et se définissait par sa célébration des liens à l'Empire britannique. » Cet écrin convenait ainsi parfaitement à la mémoire de celui qui avait toujours présenté un attachement profond à l'Empire britannique. D'ailleurs, la statue montre le politicien dans ses habits de conseiller impérial privé. Notons de plus qu'en 1967, cette partie du square sera renommée place du Canada, ce qui cadre toujours avec la présence du monument, Macdonald ayant été l'un des « Pères » de la Confédération (Dominion du Canada) et son premier premier ministre.

Dans un texte publié dans le quotidien *Le Devoir* le 26 juin 2020, Samuel Mercier rappelle également que le carré Dominion a été aménagé sur l'ancien cimetière catholique Saint-Antoine, dont la fosse commune a accueilli les dépouilles des patriotes suite à leur pendaison en 1838-1839. Après la fermeture du cimetière en 1855, nombre de corps n'avaient cependant pas été déplacés en raison de l'épidémie de choléra. Considérant l'antipathie marquée de sir Macdonald pour les Canadiens français, selon Mercier, ces faits, bien connus à l'époque où l'on érige le monument, ajoutent « une couche d'injures à la charge symbolique de cette place publique ».

### **Le concours**

Le monument tel que nous le connaissons résulte d'un concours échelonné sur plusieurs mois et menant à l'obtention du contrat. Il relève d'un sous-comité, mis en place le 1<sup>er</sup> décembre 1891 par le

comité d'érection, responsable du choix des concepteurs et du bon déroulement des travaux jusqu'au dévoilement. Le concours est lancé en janvier 1893. Il s'adresse aux sculpteurs du Dominion du Canada, de même qu'à ceux de l'étranger, de sorte qu'il est publicisé dans les pages de journaux du pays et d'Europe. La commande stipule que le monument devra être en bronze et le piédestal en granit, et que le comité dispose d'un montant total de 20 000 \$ qui inclut le piédestal, l'installation, etc. Les artistes intéressés ont jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1893 pour déposer leur proposition. Ils ne seront pas rémunérés pour cette première étape.

La clôture du concours ayant été légèrement reportée pour accommoder les artistes de l'étranger, en date du 15 juin 1893, la liste des soumissionnaires est la suivante : Bruce Joy (Londres), Louis-Philippe Hébert (Paris), Percy Wood (Londres), J. Reynolds Stephens (Londres), George E. Wade (Londres), A.E.L. Rost (Londres), Hamilton Mac Carthy (Toronto), George W. Hill (Richmond) et Robert Reid (Montréal). Les maquettes de Rost et de Hill ne sont toutefois pas parvenues au comité dans les délais prescrits. Au



THE SIR JOHN A. MACDONALD MEMORIAL—The proposed design submitted by Mr. George E. Wade, London, Eng.

mois d'août suivant, George Edward Wade est nommé vainqueur du concours. Cependant, des modifications à sa proposition lui sont demandées, soit d'ajouter deux marches à la base du monument et de renforcer l'arc. L'ensemble doit être livré pour le 15 juin 1894 et le comité s'engage à lui verser un montant ferme de 20 000 \$. Le 19 septembre 1893, George E. Wade a accepté d'apporter les changements souhaités par le comité et un contrat a été signé entre les deux partis. On accorde aussi deux mois supplémentaires au sculpteur pour effectuer les travaux.

La réalisation du monument sera plus longue que prévu. Bien que sir Charles Tupper et la baronne Macdonald d'Earnscliffe aient approuvé le modèle de la statue en mai 1894, à la suite de leur visite au studio de Wade, la version finale ne sera livrée que l'année d'après. Le 4 mai 1895, une cérémonie souligne la pose de la statue de sir John A. Macdonald sur son piédestal, au carré Dominion. Elle restera cependant couverte jusqu'à l'inauguration de l'ensemble, prévue pour le 6 juin. Le jour du quatrième anniversaire de la mort de Macdonald, le comte Aberdeen, gouverneur général du Canada, procède au dévoilement du monument, qui est aussitôt remis à la Ville de Montréal.

**Fig. 3.** Proposition de George Edward Wade pour le monument à John A. Macdonald, reproduite dans *The Montreal Daily Star*, 15 août 1893, p.6.

### L'artiste et les fabricants

Le concepteur du monument, George Edward Wade, est né en Grande-Bretagne en 1853. Autodidacte, il expose ses premières œuvres à la Royale Académie de Londres à compter de la fin des années 1880. Tout au long de sa carrière, il réalise des sculptures de natures et d'échelles diverses — portraits en buste, mémoriaux, scènes mythologiques, etc. —, mais il est surtout reconnu pour ses statues

monumentales de la royauté et de figures éminentes des colonies anglaises. On retrouve ses œuvres en Grande-Bretagne, au Canada, aux États-Unis, en Inde, au Sri Lanka, à Hong-Kong et en Afrique du Sud.

Au moment où il remporte le concours du carré Dominion, Wade vient de compléter à Inverness, en Écosse, un monument à la mémoire des highlanders qui ont donné leur vie en Égypte. De plus, il a déjà reçu une commande de la ville d'Hamilton (Ontario) pour une statue représentant sir John A. Macdonald. Celle-ci sera néanmoins d'une taille plus modeste que le monument érigé à Montréal. Wade est également l'auteur d'un autre portrait de Macdonald, probablement de plus petite dimension, pour la cathédrale Saint-Paul, à Londres (Grande-Bretagne).

La statue que Wade réalise à l'effigie de sir Macdonald pour Montréal est coulée à la fonderie J. W. Singers & Sons, située à Frome (Somerset), en Angleterre. Il s'agit d'une des plus importantes fonderies anglaises de l'époque. Elle est née de l'expansion de la Frome Art Metalworks, une entreprise fondée par John Webb Singer en 1848. Alors qu'elle se spécialisait d'abord dans les fournitures d'églises, la manufacture prend de l'envergure en 1888 avec l'ajout d'une fonderie équipée autant pour la fonte au sable que la fonte à cire-perdue.

Quant à eux, les travaux de maçonnerie sont exécutés par Robert Reid. Entrepreneur et tailleur de pierre né en Écosse, Reid a succédé à son oncle, Jas. Movor, à la tête de la Montreal Sculpture en Genl. Marble and Granite Works. En 1912, l'entreprise sera connue sous la raison sociale Robt. R. Marble Works, Montreal.

## **LE MONUMENT À SIR JOHN A. MACDONALD — DESCRIPTION FORMELLE**

Le monument inauguré en 1895 comprend deux éléments principaux : une statue de bronze à l'effigie de sir Macdonald et un édicule de granit. Ce dernier présente un soubassement surmonté d'un baldaquin, lui-même décoré de bas-reliefs en bronze et culminant par une allégorie du Dominion du Canada. Le dialogue qui s'établit entre toutes les composantes de l'ouvrage en fait non seulement un hommage au défunt chef d'État, mais également à la Confédération canadienne. Le sculpteur, George Edward Wade, déclarera d'ailleurs qu'il a voulu offrir un monument qui serait plus qu'un simple portrait de Macdonald, mais qui indiquerait sa contribution et sa place dans l'histoire du pays.

Par ses dimensions — une vingtaine de mètres de hauteur par environ cinq mètres de largeur et quatre de profondeur — le Monument à sir John A. Macdonald est imposant. La statue colossale de sir Macdonald répond aux proportions de l'édicule érigé pour la recevoir en représentant le politicien de plain-pied, deux fois plus grand qu'un homme de taille moyenne. Ce gigantisme combiné aux éléments architecturaux empruntés au vocabulaire classique, tels que l'arc ou les colonnes à chapiteaux corinthiens, évoque l'idée du temple élevé pour glorifier un personnage contemporain.

L'édicule est majoritairement fait de granit de couleur grise, tandis que le bronze a été employé pour les chapiteaux, la base des colonnes et les divers bas-reliefs apposés sur le monument. Le soubassement est rythmé par huit saillies qui supportent douze colonnes à fût lisse, dont le granit est d'un ton légèrement plus chaud que celui utilisé ailleurs dans la composition. Ces colonnes à chapiteaux corinthiens se terminent par un entablement sur lequel repose un dais surmonté de figures allégoriques. Ajoutons que les ouvertures en plein-cintre pratiquées sur deux des quatre faces du dais, de même que la voûte à caissons concourent à donner au monument l'aspect d'un arc triomphal.

La seule inscription marquée sur le monument identifie le personnage dont on a voulu commémorer le souvenir, soit MACDONALD. Elle se retrouve sur la face avant du soubassement. La statue de bronze à l'effigie du chef d'État repose à plus de quatre mètres du sol sur un dé. Le sculpteur a choisi de montrer sir Macdonald en vêtement d'apparat. Il est vêtu de son costume de conseiller impérial privé, ainsi qu'avec ses insignes de chevalier de la Grande Croix de l'Ordre de Bath : la chape, l'étoile, la chaîne et l'épée. De plus, comme le voulait la convention sculpturale de l'époque lorsqu'il s'agissait de représenter des hommes politiques, sir Macdonald tient à la main un document.

Sir John A. Macdonald a été premier ministre du Canada de 1867 à 1873 et de 1878 à 1891. Il fut donc le premier chef d'état « canadien » puisqu'il a occupé ce poste dès le début de la Confédération. Ces faits expliquent l'accent mis sur des symboles dits canadiens dans l'élaboration du programme iconographique du monument. On retrouve des bas-reliefs représentant des feuilles d'érable et leurs samares sur l'avant et l'arrière du dais. Une couronne impériale anglaise marque le centre de ces surfaces alors que deux grands panneaux historiés apparaissent aussi sur les côtés du dais. Un de ces bas-reliefs évoque les « bâtisseurs » du pays en présentant un membre des Premières Nations, un pêcheur, un coureur des bois, un bûcheron et un fermier. L'autre panneau, en faisant référence au monde ouvrier, aux mineurs, au chemin de fer et aux fermiers des prairies, montre une version contemporaine à sir Macdonald des activités du Canada. Enfin, des motifs apposés sur le soubassement agissent en continuité avec ces bas-reliefs en figurant des outils tels que le pic, la pelle, la raquette, la hache, le fusil, etc.



Fig. 4. Reproduction de l'un des deux bas-reliefs du *Monument à sir John A. Macdonald*, dans le journal *La Presse*, 6 juin 1895.

Les angles au-dessus du dais sont occupés par quatre lions couchés, de grandeur nature, symbolisant la Grande-Bretagne. Leurs dos supportent un groupe de sept jeunes garçons qui tiennent les armoiries des provinces faisant alors partie de la Confédération canadienne soit : le Québec (1867), l'Ontario (1867), le Nouveau-Brunswick (1867), la Nouvelle-Écosse (1867), le Manitoba (1870), la Colombie-Britannique (1871) et l'île de Prince-Édouard (1873). Une allégorie du Canada représentée sous la forme d'une figure féminine domine le tout. Elle est ceinte d'une couronne de feuilles d'érable, tient une corne d'abondance et s'appuie sur l'écusson portant les armoiries du Dominion.

Enfin, soulignons que selon un texte paru à la fois dans l'édition du journal *Le courrier du Canada* du 7 mai 1895 et dans celle de *La Justice* du 11 mai 1895, des objets ont été déposés dans la base du monument. Ils commémoreraient le souvenir de la cérémonie d'installation de la statue qui s'est déroulée le 4 mai 1895.



**Fig. 5 et 6.** À gauche, George Edward Wade, 1895, *Monument à sir John A. Macdonald*, place du Canada, Montréal. Crédit photo : Guy L'Heureux. À droite, reproduction de l'allégorie du Canada qui trône au sommet du *Monument à sir John A. Macdonald*, dans *The Montreal Daily Star*, 6 juin 1895.

## LE MONUMENT À SIR JOHN A. MACDONALD À TRAVERS LE TEMPS

Si les débats touchant à la présence du monument à sir Macdonald dans l'espace public montréalais sont plus vifs que jamais, il faut dire qu'il n'y a jamais eu consensus à son égard. La prochaine section recense des moments clés de son histoire où des opinions contraires ont été exprimées à son sujet ou, encore, où des gestes franchement hostiles à son existence ont été posés.

### *La réception du monument à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*

Dès l'annonce de son érection en 1891, des avis divergents au sujet du monument visant à rendre hommage à l'héritage du premier premier ministre canadien paraissent dans les journaux locaux. Ainsi, alors que *La Justice*, dans son édition du 7 juillet 1891, déclare que « [l]'idée d'élever un monument à Sir John A. Macdonald est naturelle et excellente », la réaction de *La Patrie*, publiée le 28 juillet 1891, est toute autre : « qu'un honnête homme, même du parti tory, souhaite que la mémoire d'un pareil homme serve d'exemple à nos petits neveux, voilà qui nous paraît aussi scandaleux qu'inattendu. » Ces deux opinions opposées montrent comment le débat concernant la légitimité d'un hommage à l'ancien chef d'État est inscrit à même sa genèse. Au Québec, ce sont particulièrement son implication dans le scandale du Pacifique de 1872-73, son antipathie pour les francophones et son rôle dans la répression des Métis qui expliquent que certains s'offusquent du projet de monument à la mémoire de sir Macdonald.

Quatre ans plus tard, l'inauguration du monument donne également lieu à l'expression de sentiments contraires. À cet égard, les comptes rendus de la cérémonie de dévoilement du 6 juin 1895 sont éloquents. Du côté de ses partisans, on trouve notamment dans l'édition du *Montreal Daily Star* du même jour plusieurs pages consacrées à une description enthousiaste du déroulement de la journée, à la reproduction des discours tenus sur l'estrade du carré Dominion, à la liste des personnes ayant contribué à la souscription, etc. L'œuvre de Wade elle-même fait l'objet de commentaires élogieux.

L'événement y apparaît comme un grand succès auquel environ 20 000 personnes auraient assisté, l'animant de leurs applaudissements et de leurs cris de joie. L'édition de *La Presse* ce jour-là abonde dans le même sens. « Spectacle grandiose — Foule immense », peut-on y lire en première page. La foule y est aussi estimée à 20 000 personnes.

Or, dans *L'électeur* du 7 juin 1895, le rassemblement est estimé de manière beaucoup plus modeste à 5000 têtes. La description offerte de la cérémonie insiste de surcroît sur les ratés. On rapporte, par exemple, qu'à la vue de la statue, des voix dans la foule s'exclament : « Ah ! C'est ça. Mais, ce n'est pas la statue de sir John. Cela ne lui ressemble pas du tout. » On raconte aussi que le discours de sir Mackenzie fut abrégé par des gamins turbulents juchés dans les arbres, ainsi que par une grande marche entamée par une fanfare au mauvais moment. Pour sa part, l'éditorialiste Paul-Marc Sauvalle publie dans le *Réveil* du 8 juin 1895 une chronique qui interroge la légitimité même de l'ouvrage : « Nous n'hésitons pas à dire ici, avec la franchise qui nous caractérise, dans ce journal où l'on a le droit de tout dire, que nous ne pensons pas qu'il soit sain et utile de choisir pour les générations qui viennent sir John Macdonald comme prototype du citoyen et de l'homme d'État. » Les termes « architecture douteuse » sont également affublés au monument.

Bien que ce survol des réactions que suscite le monument à sir Macdonald à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne soit guère exhaustif, il permet néanmoins de constater que des positions variées sont exprimées à son égard dans la sphère publique. Loin de faire l'unanimité, le legs de Macdonald est d'emblée discuté et contesté.



Fig. 7. L'inauguration du monument à sir John A. Macdonald, 6 juin 1895. Source : Archives du Musée McCord, II-111660.

### **Faits marquants au XX<sup>e</sup> siècle**

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les principaux soucis du monument sont de nature structurelle. En effet, le 5 septembre 1906, un rapport du surintendant des places publiques de la Ville de Montréal indique qu'un des bas-reliefs du monument menace de tomber et que des infiltrations endommagent sérieusement la base. En 1933, la possibilité de raser le monument est même évoquée, tant sa dégradation est avancée. D'importants travaux seront finalement réalisés afin de le préserver.

La contestation politique de l'hommage à sir Macdonald fait un retour dans l'actualité au cours des années 1960. Par deux fois, des membres du Front de Libération du Québec (FLQ) envisagent de faire sauter l'édicule et sa statue. D'abord, en 1963, une première tentative d'y déposer une bombe avorte en raison de la forte présence policière au carré Dominion. Suite à cet imprévu, la charge d'explosifs est plutôt abandonnée à l'arrière du bureau de recrutement de l'armée, au 772 rue Sherbrooke Ouest. La détonation entraîne la mort du gardien de nuit de l'immeuble, Wilfred Vincent O'Neill. Puis, en 1968, le FLQ envisage à nouveau de s'en prendre au monument et dépose une bombe à ses pieds. Elle est toutefois découverte avant qu'elle ne déflagre.

Finalement, le 16 novembre 1992, la statue de Macdonald est décapitée à l'aide d'une scie. Le sigle du F.L.Q. est aussi peint au jet sur les quatre faces du soubassement. L'action survient le jour du 107<sup>e</sup> anniversaire de la pendaison de Louis Riel, ravivant la mémoire de l'implication de Macdonald dans la répression des soulèvements métis au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans un communiqué transmis aux médias, l'action est revendiquée par un groupe qui se présente comme la cellule Gabriel Dumont, du nom de celui qui était un des chefs du peuple Métis dans l'Ouest canadien et un proche de Riel. Cet attentat à l'intégrité physique de la statue de Macdonald permet de plus de comprendre que la tête s'en soit détachée si facilement quand la statue a été déboulonnée en 2020.

### **Faits marquants au XXI<sup>e</sup> siècle**

Dans les années précédant la chute de la statue, la contestation du monument à sir Macdonald prend d'abord la forme d'attaques à la peinture. Entre 2017 à 2020, elle est ainsi aspergée de bleu, rouge, jaune, orange et vert plus d'une quinzaine de fois. Les images de ces gestes sont relayées sur les réseaux sociaux, principalement sur Twitter, accompagnées du mot-clic #MacdonaldMustFall. S'identifiant également sous le nom #MacdonaldMustFall, le groupe qui les commet diffuse un communiqué, disponible en français et en anglais, où apparaît la déclaration suivante : « Les statues de Macdonald devraient être retirées de l'espace public. En tant qu'artefacts historiques, elles devraient être entreposées là où elles appartiennent soit dans les archives ou les musées. L'espace public devrait plutôt célébrer les luttes collectives pour la justice et la libération et non pas la suprématie blanche et le génocide. » Dans la foulée de ces actes de contestation, au début de l'année 2020, une pétition circule en ligne pour demander le retrait de la statue. Elle recueille plus 45 000 signatures en quelques mois<sup>19</sup>.

Le 29 août 2020, une manifestation en faveur de la réduction du budget de la police se termine par le déboulonnement de la statue de sir Macdonald. Mentionnons que les organisateurs de la marche, de la Coalition pour la libération BIPOC, n'avaient pas planifié ce dénouement<sup>20</sup>. Le jour même, plusieurs personnalités politiques dénoncent le déboulonnement, parmi lesquelles : la mairesse de Montréal,

---

<sup>19</sup> Janie Gosselin et Henri Ouellette-Vézina, « La statue de John A. Macdonald déboulonnée à Montréal », *La Presse*, 29 août 2020,

<sup>20</sup> *Ibid.*

Valérie Plante ; le premier ministre du Québec, François Legault ; le premier ministre du Canada, Justin Trudeau. L'ancien premier ministre de l'Alberta, Jason Kenney, offre même d'accueillir la statue sur le terrain de l'Assemblée législative de l'Alberta si la Ville de Montréal décide de ne pas la réinstaller sur son site initial<sup>21</sup>. Pour savoir l'état actuel de la sculpture, consulter le rapport d'expertise par le CCQ (annexe 2).

Le déboulonnement de la statue montréalaise survient dans un contexte où les aspects violents de la contribution de sir Macdonald à la société canadienne, notamment la création du système des pensionnats autochtones, sont de plus en plus régulièrement soulignés. Deux ans auparavant, la ville de Victoria, en Colombie-Britannique, a déjà retiré une statue de Macdonald de la devanture de son hôtel de ville. En septembre 2020, une statue à l'effigie de l'homme politique est également retirée de l'espace public et envoyée à l'entreposage, à Baden, au sud-ouest de Toronto. Le canton de Wilmot, responsable de cette décision, déclare qu'« [i]l s'agit d'un pas vers la réconciliation.<sup>22</sup> » En juin et juillet 2021, suivant la découverte des dépouilles de centaines d'enfants autochtones sur les sites d'anciens pensionnats, des monuments commémorant d'autres figures du colonialisme au Canada seront également déboulonnés à travers le pays. À Toronto, on renverse une statue d'Egerton Ryerson, l'un des architectes des pensionnats autochtones, qui s'élevait sur le terrain de l'Université nommée en son honneur. La direction de l'établissement prend alors la décision de ne pas la restaurer ou la remplacer<sup>23</sup>.

Enfin, mentionnons que le portrait de Macdonald a longtemps orné les billets de 10 \$. En 2018, son visage a cependant été changé pour celui de Viola Desmond, une femme noire de Nouvelle-Écosse reconnue pour sa résistance à la ségrégation raciale.

**JOHN A. MACDONALD ÉTAIT UN RACISTE COLONIAL**

John A. Macdonald était un suprémaciste blanc. Il a contribué directement au génocide des peuples autochtones par la création du système brutal des écoles résidentielles, ainsi que par d'autres mesures visant à détruire les cultures et traditions indigènes. Il était raciste et hostile envers les groupes minoritaires non-blancs au Canada, appuyant ouvertement la préservation d'un Canada soit-disant « Aryan ». Il a passé des lois dans le but d'exclure les personnes d'origine chinoise. Il a été responsable de la pendaison du martyr Métis Louis Riel.

**RELÉGONS SES STATUES AUX MUSÉES À TRAVERS LE CANADA**

LES STATUES DE MACDONALD DEVRAIENT ÊTRE RETIRÉES DE L'ESPACE PUBLIC. EN TANT QU'ARTÉFACTS HISTORIQUES, ELLES DEVRAIENT ÊTRE ENTREPOSÉES LÀ OÙ ELLES APPARTIENNENT SOIT DANS LES ARCHIVES OU LES MUSÉES. L'ESPACE PUBLIC DEVRAIT PLUTÔT CÉLÉBRER LES LUTTES COLLECTIVES POUR LA JUSTICE ET LA LIBÉRATION ET NON PAS LA SUPRÉMATIE BLANCHE ET LE GÉNOCIDE.

PARTAGEZ VOS ACTIONS ICI: MACDONALDMUSTFALL@PROTONMAIL.COM  
#MACDONALDMUSTFALL

Fig. 8. #MacdonaldMustFall, communiqué diffusé lors des attaques à la peinture, entre 2017 et 2020.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> « Une statue de John A. Macdonald retirée dans un esprit de réconciliation », *Radio-Canada.ca*, 3 septembre 2020.

<sup>23</sup> Agence France-Presse, « Une statue d'un architecte des pensionnats autochtones déboulonnée à Toronto », *Le Devoir*, 7 juin 2021.



## CONCLUSION : L'HISTOIRE EST UNE CONSTRUCTION VIVANTE

Comme nous l'avons vu dans la section de cette étude portant sur la notion de monument, la mémoire collective se construit perpétuellement à travers une sélection de faits qui incarnent une interprétation particulière du récit national, au détriment d'autres qui seront oubliés. De surcroît, cette sélection correspond généralement au point de vue et aux intérêts des groupes sociaux dominants au sein de la société. Si la pratique commémorative implique un certain consensus, il peut être remis en question à tout moment.

Les membres du sir John Alexander Macdonald Club, lorsqu'ils décident de rendre hommage au chef d'État dont leur groupe porte le nom, représentent les intérêts d'une élite économique et politique anglophone, fière de son héritage britannique. Ils souhaitent célébrer la contribution de sir Macdonald à la construction du Dominion Canada, de même que sa fidélité à la couronne d'Angleterre. Les caractéristiques formelles de l'œuvre réalisée répondent d'ailleurs à ce programme. L'artiste qui l'a conçue, George Edward Wade, est également connu pour avoir complété de nombreux monuments à la gloire de l'Empire britannique et de ses représentant-es. Toutefois, sir Macdonald ne faisait guère l'unanimité au sein de la société montréalaise de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment en raison de ses positions anti-francophones et de la pendaison de Louis Riel. Dès l'annonce du projet d'érection d'un monument à la mémoire de Macdonald, en 1891, des voix discordantes se font donc entendre dans la sphère publique, contestant la légitimité d'un tel exemple à offrir aux générations futures.

Dans la foulée de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, dont le rapport a été déposé en 2015, le legs de sir Macdonald est de nouveau critiqué en raison de son implication dans la mise en œuvre des pensionnats autochtones. Plusieurs statues à son effigie ont été déboulonnées au Canada dans les dernières années en réponse à la violence et au système de domination qu'elles incarnaient. Cette remise en cause de la présence d'hommages à une figure emblématique de l'impérialisme britannique dans les espaces publics a pour effet de révéler comment un monument est toujours le véhicule « de valeurs historiques transitives et contradictoires, d'enjeux complexes et conflictuels<sup>24</sup> ». À la question de savoir ceux qu'il fallait préserver ou non, il y a plus d'un siècle, Riegl montrait déjà « que, au plan de la théorie comme à celui de la pratique, le dilemme destruction/conservation ne peut être tranché dans l'absolu, que le quoi et le comment de la conservation ne comportent jamais *une* solution — juste et vraie — mais *des* solutions alternatives, d'une pertinence relative<sup>25</sup>. »

---

<sup>24</sup> Françoise Choay (1984), « Avant-propos », dans Riegl, *op. cit.*, p. 16.

<sup>25</sup> *Ibid*, p. 16-17.



Dossier

## La collection d'art public de Montréal L'art au coeur de la ville

Julie Boivin

Numéro 82, automne 1999  
Dans l'intimité de l'art public

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16776ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)  
1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

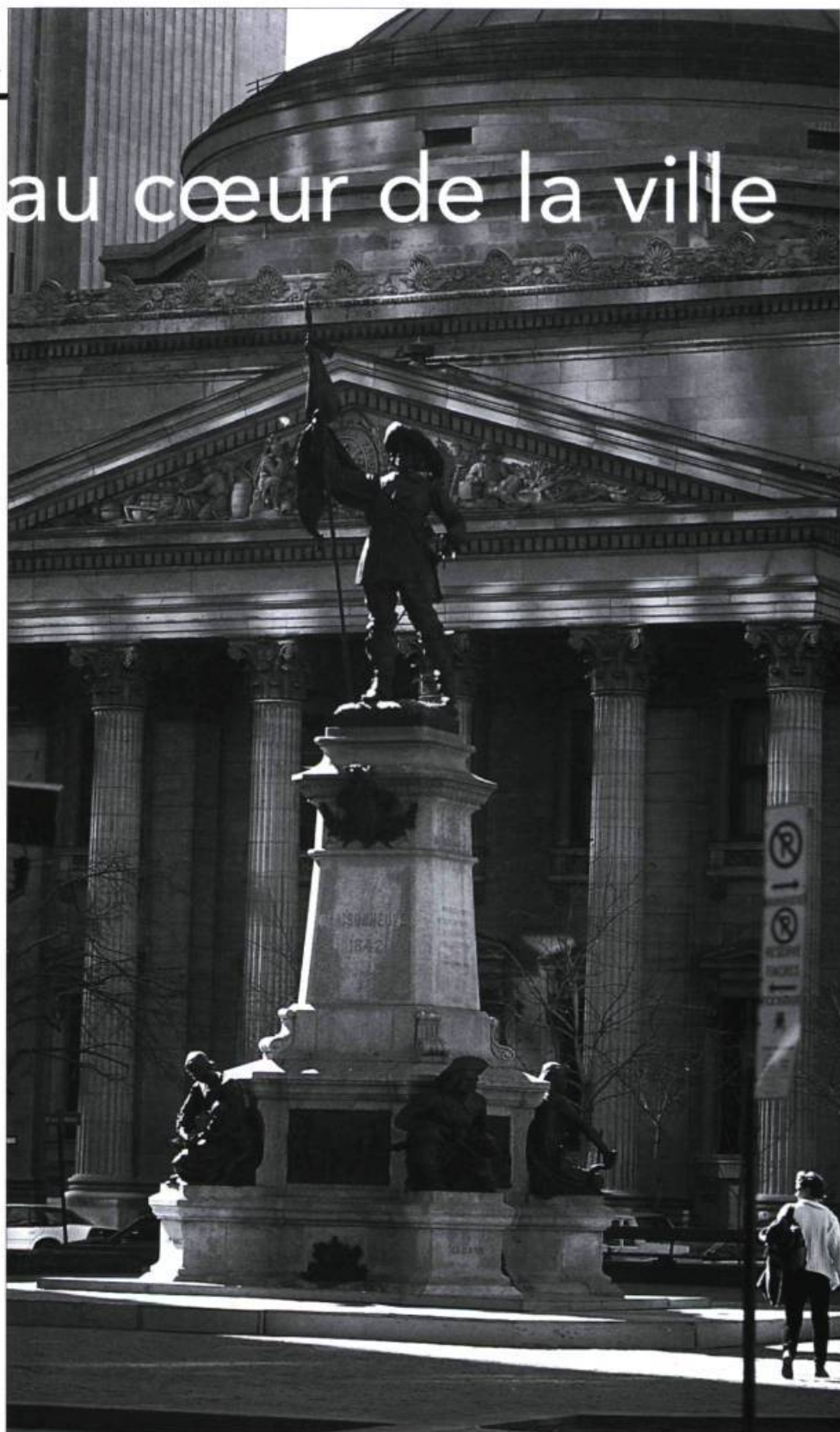
Boivin, J. (1999). La collection d'art public de Montréal : l'art au coeur de la ville. *Continuité*, (82), 24–29.

# *L'art* au cœur de la ville

*Héritage séculaire  
ou expression de nos urgences,  
commémoration de l'histoire  
ou invitation à la réinventer,  
l'art public est multiple dans  
ses formes et ses messages,  
mais unique dans sa fonction :  
aider le citoyen à vivre son  
espace et sa société. À  
Montréal, deux siècles  
d'expression artistique font  
battre le cœur de la ville.*

Véritable récit de l'épopée coloniale française en terre d'Amérique, le monument-fontaine à Paul de Chomedey sieur de Maisonneuve, fondateur de Montréal, s'élève sur la place d'Armes.

Photo : François Rivard



La collection d'art public de la Ville de Montréal regroupe plus d'une centaine de monuments commémoratifs et de sculptures intégrés aux parcs et aux places publiques. Témoignage de presque 200 ans d'histoire et d'une variété de pratiques artistiques, elle est le reflet des valeurs collectives et l'expression d'une identité culturelle en évolution.

### LA TRADITION BRITANNIQUE

Au Québec, la pratique de la sculpture monumentale prend son essor avec les commandes religieuses, navales et architecturales. L'art investit aussi les lieux civiques où il symbolise la grandeur de l'État et la puissance de l'idéologie dominante. Le buste de Louis XIV, installé en 1686 sur la place Royale, à Québec, et celui de George III, sur la place d'Armes, à Montréal, en 1773, en témoignent. Ce dernier monument disparaîtra deux ans plus tard, après avoir été vandalisé.

La victoire de l'amiral britannique Horatio Nelson sur la flotte napoléonienne à Trafalgar, en 1805, constitue un épisode marquant de l'histoire mondiale et suscite une première commande publique dans la colonie. La colonne Nelson est financée par souscription publique à laquelle francophones et anglophones contribuent. Elle est inaugurée en 1809 sur la place du marché, qui s'appellera place Jacques-Cartier à compter de 1847. Empruntant la forme de la colonne impériale de Trajan à Rome (102 ap. J.-C.), la colonne Nelson célèbre les hauts faits militaires de l'amiral et l'esprit de conquête de l'Angleterre.

L'emprunt à l'Antiquité est un trait caractéristique de l'architecture néoclassique qui se développe à l'époque en Europe. La colonne Nelson est l'un des premiers ouvrages de ce style en Amérique du Nord. Sa conception a été confiée à Robert Mitchell, un architecte londonien d'envergure, qui a commandé à la très réputée Coade and Sealy's Lambeth la statue et les éléments sculpturaux qui ornent le monument. Cette firme anglaise était renommée pour sa technique, avant-gardiste pour l'époque, de production de pierre artificielle.

Le choix du site d'implantation de la colonne Nelson est stratégique. Le héros fait face au pouvoir étatique et son regard est dirigé vers le palais de Justice, la

prison, les anciennes fortifications et le Champ de Mars.

Érigé en 1872, le monument dédié à la reine Victoria exprime lui aussi la fierté d'appartenir au « plus grand empire de l'histoire de la civilisation ». Il prend naturellement place au centre du square Victoria, un important carrefour commercial, financier et religieux.

Encore une fois, on fait appel au savoir-faire britannique. Marshall Wood, un sculpteur de renom, représente la souveraine, chef spirituel et politique d'Angleterre, avec sobriété et solennité. Debout, parée de ses attributs royaux, elle trône à la manière de la statuaire médiévale. La composition de l'ensemble, un piédestal en gradins sur lequel repose le personnage à la forme effilée, accentue l'effet de verticalité qui donne au monument son caractère néogothique. À l'époque, il faisait écho aux clochers des quelque 10 églises du paysage environnant.

### LA COMMÉMORATION DANS LA MÉTROPOLE

Peu de temps après la Confédération, Montréal connaît un essor économique sans précédent. La ville devient la métropole du pays, son cœur industriel et financier. Elle subit alors de profondes transformations. Les divisions linguistiques, francophones, anglophones et celles des groupes ethnoculturels marquent aussi son territoire.

Le milieu francophone, le clergé, le gouvernement provincial et les municipalités prônent la survivance de la « race canadienne-française », de sa langue et de sa religion. L'engouement pour les mythes des découvreurs et des héros permet la constitution d'un corpus iconographique des gloires nationales. L'identité francophone s'exprime dans l'arène politique.

De son côté, la bourgeoisie anglophone, qui contrôle le milieu des affaires et entretient d'étroits rapports avec l'Angleterre, s'allie au gouvernement du Canada dans le développement des voies ferroviaires et maritimes, qui assurent la prospérité économique et l'unification du pays. Acteurs de premier plan dans cette fantastique course au progrès, l'État et la classe dirigeante commémorent les grands personnages publics et politiques de l'époque. Ils souhaitent ainsi contribuer à l'affirmation d'une identité culturelle proprement canadienne. Les sculpteurs ont alors pour défi de développer un langage artistique qui concilie des référents culturels sou-

vent divergents afin que naisse un idéal nationaliste commun et autonome. Au tournant du siècle dernier, la plus grande concentration de monuments commémoratifs au Canada se retrouve à Montréal, ce qui lui vaut, au pays et à l'étranger, l'appellation de *City of Monuments*.

Le monument-fontaine Jacques-Cartier illustre bien cette émergence d'une nouvelle tradition d'art commémoratif. Avec ce monument, la municipalité de Saint-Henri célèbre les « nobles et pures origines françaises » du découvreur officiel du Canada. Parmi les nombreux discours



La technique avant-gardiste de moulage de pierre artificielle utilisée pour le monument de l'amiral Horatio Nelson a nuit à long terme à la conservation de l'œuvre. Elle pose un sérieux problème à la Ville de Montréal.

Photo : Robert Etchevery

patriotiques prononcés lors de l'inauguration du monument en 1893, celui de l'ancien premier ministre Honoré Mercier est particulièrement révélateur. Il trace un parallèle entre les Canadiens français et les Malouins qui vouent une haine proverbiale aux Anglais et il souligne le courage de ces fiers Bretons qui ne se laissent pas mener par les évêques...

Le monument, conçu par l'artiste montréalais Joseph-Arthur Vincent, combine les procédés industriels utilisés pour la réalisation de mobilier urbain et les techniques artisanales de l'art religieux.



Pour souligner son 350<sup>e</sup> anniversaire, Montréal a reçu en don un des segments du Mur de Berlin, visible au Centre de commerce mondial, dans la ruelle des fortifications.

Photo : Robert Etchevery

Vincent, dessinateur à la fonderie montréalaise Chanteloup, compose un imposant piédestal en fonte de fer supportant quatre larges vasques et orné de têtes d'Indiens, de castors et de jones des marais. À son sommet se dresse la statue de Cartier, en feuilles de cuivre mises en forme sur une âme de bois. Cette technique sera largement utilisée par les Louis Jobin et Olindo Gratton qui ont légué au Québec un important corpus d'œuvres religieuses. Elle tombe cependant en désuétude au profit de la fonte en bronze qui connaît une grande popularité en Europe où une nouvelle génération de sculpteurs canadiens (les Louis-Philippe Hébert, George William Hill et, plus tard, Alfred Laliberté) va parfaire sa formation.

En règle générale, la plupart des commandes publiques de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècles font l'objet de concours nationaux ou internationaux. Des personnalités publiques et politiques les parrainent et en font des événements prestigieux. L'État et la population contribuent au financement. Le comité organisateur exerce un contrôle parfois serré des programmes thématiques et iconographiques, contraignant d'autant les sculpteurs de l'époque.

La composition des monuments s'élabore à partir d'un programme iconographique qui définit et hiérarchise les éléments de représentation. Ainsi, le personnage principal, dont on brosse le portrait fidèle, doit dominer l'ensemble. Les détails de son costume et ceux des attributs renseignant sur son rôle, son rang et sa qualité sont authentiques. Les personnages secondaires, des figures inspirées tantôt de la mythologie, tantôt des gens du pays, incarnant la jeunesse ou la maturité, symbolisent les aspects importants de la vie publique ou politique du personnage principal, sa vie publique ou politique, ce qui laisse au sculpteur une plus grande liberté d'expression. Les éléments du décor sont tirés de l'iconographie canadienne (feuilles d'érable, castors, indiens, outils, industries), classique (boucliers, couronnes de laurier, branches d'olivier) et de l'héraldique (couronnes, armoiries). Les socles des monuments sont le plus souvent dessinés par les architectes les plus en vue et combinent les matériaux et les textures dans le goût de l'époque victorienne ou dans le style Beaux-Arts.

Récit de l'épopée coloniale française en terre d'Amérique, le monument-fontaine de la place d'Armes dédié à Paul de Chomedey sieur de Maisonneuve (1895) est une version en trois dimensions d'un texte d'histoire réalisée par Louis-Philippe Hébert, assisté des architectes Mesnard et Perreault. Outre Maisonneuve, il met en scène Jeanne Mance, Lambert Closse et sa chienne Pilote, Charles Lemoyne et un Iroquois. Même si la place d'Armes n'est pas le lieu de fondation de Montréal, il convient d'y installer en permanence le fondateur investi d'une mission à la fois civile et religieuse. Le cadre bâti témoigne encore aujourd'hui de l'histoire de ce lieu qui fut tour à tour centre religieux de la colonie sous le Régime français, marché public et cœur financier de la Métropole.

La même année, un phénomène semblable se produit, mais à plus grande échelle, au square Dorchester, anciennement appelé square Dominion. Le monument à Sir John Alexander Macdonald, père de la Confédération, premier ministre et principal artisan de la Compagnie des chemins de fer du Canadien Pacifique, devient le point focal de ce grand espace urbain qui affiche le prestige et les promesses du Canada confédéré, fier de son appartenance au Commonwealth.

Le sculpteur britannique George Edward Wade conçoit le plus grand et le plus vic-

torien des monuments du pays avec ses 70 pieds de hauteur. La statue de Macdonald est debout sur une haute plinthe, abritée par une voûte à caissons soutenue par des colonnes corinthiennes. Le monument est couronné de figures allégoriques représentant le Canada et les provinces de la Confédération, sous la protection de quatre lions symbolisant l'Empire britannique. Des bas-reliefs et des éléments sculpturaux rappellent les progrès du pays en matière d'agriculture, de transport et de développement des ressources naturelles.

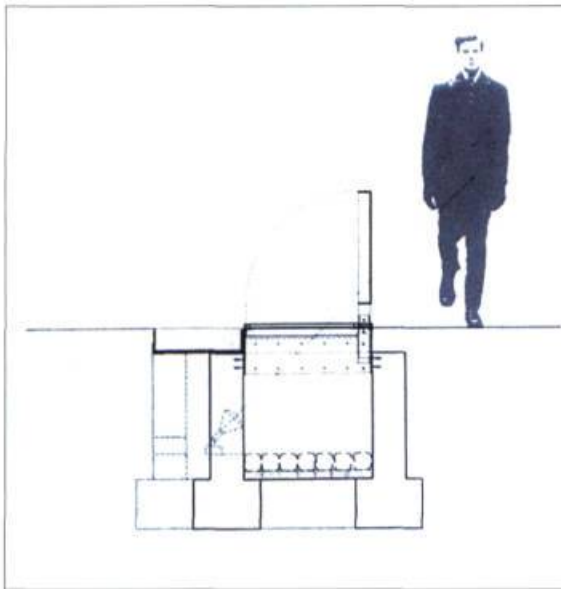
Le monument est implanté entre l'église protestante et la cathédrale catholique. Cette dernière avait déjà réaffirmé sa présence en ornant sa façade principale, entre 1892 et 1900, de 13 statues colossales d'Olindo Gratton. En 1903, elle renchérit en installant aux côtés de Macdonald une œuvre de Louis-Philippe Hébert : M<sup>re</sup> Ignace Bourget, second évêque de Montréal, bénissant le square.

Juste en face, « Le Lion de Belfort », conçu par George William Hill et l'architecte R. Findlay et offert à la ville par la Sun Life Insurance Company, commémore en 1897 le jubilé de diamant de la reine Victoria.

Installé en 1907 en plein centre de la partie sud du square, le monument à Lord Strathcona, aussi appelé monument aux Héros de la guerre des Boers, fait contre-poids à la masse du monument à Sir John A. Macdonald. Cette œuvre de bronze de George William Hill (le socle est de l'architecte Edward Maxwell) honore l'homme d'affaires influent qui envoie un régiment de cavalerie canadien en renfort à l'Empire britannique dans sa guerre coloniale en Afrique du Sud. C'est un des rares exemples de monument équestre au Canada.

D'autres monuments viendront s'ajouter : la statue de Robert Burns, poète écossais, (copie d'une œuvre de Lawson, 1830) et le monument à Sir Wilfrid Laurier (Émile Brunet, 1942), qui prend la place du Lion de Belfort, déménagé devant le nouvel édifice de la Sun Life. Le premier ministre francophone fait maintenant face au chef d'État anglophone.

Le déplacement des activités commerciales de la vieille ville vers la rue Sainte-Catherine permet la transformation du square Phillips en place publique pour accueillir un nouveau projet commémorant le roi Édouard VII. Cet ancien terrain de chasse, devenu square résidentiel, est



rapidement investi par de grands édifices commerciaux, tels que Birks et Morgan's, qui stimulent le développement de la rue Sainte-Catherine. En 1914, la trentaine d'érables centenaires de ce petit square sont abattus pour permettre l'aménagement d'une place publique au centre de laquelle se dresse l'imposant monument de style Beaux-Arts. Le nouveau centre-ville est maintenant doté d'une place publique à sa mesure.

Le monument est considéré comme une œuvre de maturité de Louis-Philippe Hébert. Édouard VII, en costume d'apparat, se dresse sur un haut piédestal entouré d'une large terrasse. En contrebas, neuf personnages invitent les citoyens de Montréal, peu importe leur nationalité et leur religion, à vivre dans l'harmonie pour la prospérité du pays.

En marge du monument commémoratif, la magnifique fontaine du marché Maisonneuve, inaugurée en 1914 et familièrement appelée « La Fermière » (voir *Continuité*, numéro 67, hiver 1996, p. 42), est un bel exemple d'art monumental intégrant les composantes d'une forme urbaine. Cette véritable place de marché elôt la perspective de l'axe de la rue Morgan. Le projet est le fruit d'une collaboration entre l'artiste Alfred Laliberté et l'ingénieur Marius Dufresne.

Ce monument célébrant la vie quotidienne est loin des courants politiques qui ont motivé la commande du monument à Dollard des Ormeaux (Laliberté avec Joseph Venne, 1920), au parc Lafontaine, et du monument aux Patriotes (Laliberté, 1926), sur la rue Notre-Dame dans l'envi-

ronnement de l'ancienne prison Au Pied du Courant. Le premier, réalisé à l'initiative de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, célèbre Dollard et ses compagnons, cette « audacieuse jeunesse » qui sacrifia sa vie pour la défense de la Nouvelle-France, un modèle pour la lutte identitaire. Le second rend hommage à 12 Patriotes de 1837-1838 morts sur l'échafaud et à « leur lutte pour la défense de nos libertés constitutionnelles et pour l'obtention d'un gouvernement responsable ». La Société Saint-Jean-Baptiste et la Commission des liqueurs du Québec ont été les principaux

« *Objet commémoratif à la mémoire de Jérôme Le Royer de La Dauversière* », place De La Dauversière, réalisé par l'Atelier TAG en 1998.

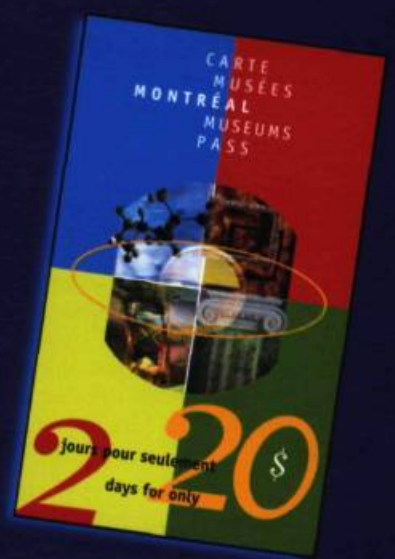
Photo : Atelier TAG

CARTE  
MUSÉES  
MONTRÉAL  
MUSEUMS  
PASS

Le moyen le plus économique de visiter une variété d'expositions dans une vingtaine de musées à Montréal. La Carte musées Montréal est le compagnon idéal lors d'une excursion à travers les innombrables trésors que cache cette ville. Téléphonnez pour plus de détails.

(514) 873-2015  
1 800 363-7777

La Carte musées Montréal est une initiative de la Société des directeurs des musées montréalais.





Conçu dans le cadre d'importants projets d'embellissement de la ville, le monument dédié à Sir Georges-Étienne Cartier (G. W. Hill 1919) est reconnu comme le projet artistique le plus grandiose de Montréal. L'ensemble s'articule autour de 18 personnages dont celui de la « Renommée », une figure féminine d'ange messager et protecteur.

Photo : Robert Etchevery

instigateurs du projet. Pour réaliser ces deux commandes on ne peut plus patriotiques, Laliberté revient à une application des normes académiques, plus socialement acceptables, étant donné la grandeur du sujet.

Le monument à Sir Georges-Étienne Cartier, inauguré en 1919 sur l'avenue du Parc, au pied du mont Royal, a été conçu dans le cadre d'importants projets d'embellissement de la ville. George William Hill remporte le concours national qui lui vaut cette commande exceptionnelle. Il y travaille en collaboration avec Edward Maxwell, qui conçoit le piédestal et la terrasse.

La composition de l'ensemble s'articule autour de 18 personnages dont la vedette est certainement la « Renommée », imposante figure emblématique qui couronne le monument. Cette figure ailée des grands destins résume l'œuvre de Cartier, l'un des pères de la Confédération. Elle est accompagnée de neuf figures féminines représentant les provinces confédérées, de deux groupes statuariers représentant la

législation et l'éducation et d'un soldat gardant le drapeau canadien. Sur des banderoles sont inscrites des paroles de chansons françaises composées par Cartier.

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les commandes publiques se raréfient. Le monument à Louis-Hippolyte Lafontaine (1930), au parc du même nom, mérite toutefois qu'on s'y attarde. L'œuvre, rare exemple du style Art déco, propose un nouvel esthétisme à l'art monumental qui fait son entrée dans la modernité. Elle est signée Henri Hébert, fils de Louis-Philippe et frère du peintre Adrien Hébert.

Les immigrants d'origine italienne comprennent à leur tour le potentiel didactique du monument commémoratif et son caractère emblématique. Ils l'utilisent pour s'affirmer et établir des liens avec leur terre d'accueil. C'est dans cet esprit qu'est confiée à l'artiste Guido Casini la représentation de Jean Cabot, célèbre explorateur d'origine italienne au service du roi d'Angleterre. Un houleux débat historique éclate lorsqu'on exprime le souhait d'inscrire sur le socle une dédicace rendant hommage à Cabot, ce « découvreur du Canada ». Pas question de saper à Jacques Cartier son titre de découvreur officiel, clamèrent certains.

Réalisée dans la tradition de la Renaissance italienne, l'énorme statue de Cabot, coulée en bronze à Florence, se dresse sur un imposant piédestal octogonal de travertin importé d'Italie aux lignes épurées, de facture rationaliste. Le monument entièrement italien par sa facture, par sa thématique et par ses matériaux a été inauguré très officiellement, en 1935, par le consul royal d'Italie. On l'accueillit par un salut fasciste, et il prit la parole au nom de Mussolini et de l'Italie, pour souligner l'amitié entre Canadiens, Italiens et Britanniques...

### L'ABSTRACTION ET LE MONUMENTAL

La seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle est profondément marquée par le développement des nouvelles technologies et les migrations massives vers les grandes villes. L'environnement urbain se métamorphose et l'art souhaite s'y intégrer pour humaniser le monde moderne et affirmer la victoire de la spiritualité sur la technique. Une nouvelle étape d'expérimentation débute.

Les pratiques artistiques de cette époque abolissent les systèmes conventionnels de la représentation et l'expression devient

allusive, déterminée par l'émotion intérieure plutôt que par des motivations strictement matérielles. Les sculpteurs s'intéressent à de nouveaux matériaux et à leur force expressive. L'art se démocratise et intègre des éléments de la culture de masse.

Le Symposium international de sculpture de Montréal, qui s'est déroulé à l'été 1964 sur le mont Royal, a grandement contribué au prestige international du Québec dans le domaine artistique. Pour la première fois en Amérique, des sculpteurs d'ici, d'Europe et d'Orient sont rassemblés sur un même site. Treize artistes ont alors pu échanger sur l'abstraction et le monumental. Onze œuvres monumentales en pierre témoignent encore aujourd'hui de cette entreprise de prise de possession de l'espace.

L'Exposition universelle de Montréal, Expo 67, a profondément marqué les Montréalais et la société québécoise, leur ouvrant de larges perspectives sur le monde. Pourtant, bien que les arts visuels d'ici et d'ailleurs y aient occupé une place de choix, Expo 67 a légué peu d'œuvres à la collection municipale d'art public. Ceci s'explique notamment par le caractère temporaire de l'événement et de ses installations. On retrouve néanmoins un certain nombre d'œuvres commandées à des artistes canadiens, les Trudeau, Hayvaert, Lefebvre, Roussil, Hunter, Gladstone, et celles de quelques artistes étrangers. La collection s'est enrichie aussi d'un impressionnant mât totemique de la communauté amérindienne Kwakiutl de Colombie-Britannique, une œuvre rare et précieuse.

La pièce maîtresse de ce corpus, aussi considérée comme le joyau de la collection, est certainement « L'Homme », commandée par l'International Nickel Company au grand sculpteur américain Alexander Calder. Cette impressionnante sculpture de facture industrielle est composée de centaines de feuilles d'acier inoxydable soudées ou assemblées à l'aide de boulons, est haute de 20 mètres et pèse près de 40 tonnes. Dans cette composition abstraite, cinq grandes arches se chevauchent, cadrent des vues et invitent à une traversée de l'espace. Elles s'appuient sur six jambages effilés dont la cime est ornée de trois pointes et de deux disques. Cette géante et gracieuse structure en équilibre témoigne du talent de Calder à la fois ingénieur et artiste. Elle demeure encore aujourd'hui, avec le dôme géodésique de Buckminster Fuller, l'un



des grands symboles de ce mémorable événement.

Dans les années 1960, l'art se démocratise, entre dans le métro et les bâtiments publics. Par décret, en instituant la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement, dite « la politique du 1% », le gouvernement provincial reconnaît son importance au cœur du quotidien.

Le parc multifonctionnel Viger, construit et aménagé dans les années 1970 dans la foulée de la construction de l'autoroute Ville-Marie, ouvre la voie à de nouvelles pratiques artistiques. L'aménagement en îlots de ce parc suspendu est confié aux artistes Daudelin, Gnass et Thériège. Ils y créent des « environnements » intégrant des sculptures. Les artistes s'associent à des projets urbains d'envergure. Urbanisme, architecture, ingénierie, aménagement paysager et art public font œuvre commune.

### LES PRATIQUES CONTEMPORAINES

La fin des années 1970 et le début des années 1980 voient se poursuivre un mouvement artistique international qui place au centre de sa réflexion la problématique urbaine et la symbolique de l'espace social et politique. L'art public souhaite contribuer à régénérer un lieu, à améliorer le cadre de vie, à resserrer les liens entre les communautés, à développer un sentiment d'appartenance à un territoire dans la ville.

Les modes de représentation sont tantôt figuratifs, tantôt métaphoriques. Ils témoignent de la démarche de l'auteur, qui laisse momentanément son atelier pour développer de nouvelles pratiques à l'échelle de la ville.

À l'instar de grandes villes européennes et américaines, la Ville de Montréal adopte, en 1989, son Plan d'action en art public. En lançant des concours à l'échelle locale ou nationale, la Ville entend acquérir des œuvres d'artistes professionnels qui reflètent les pratiques contemporaines.

La collection municipale continue aussi de s'enrichir grâce aux dons reçus en diverses occasions. Ils proviennent de la France, de l'Allemagne, du Mexique, du Portugal et des villes avec lesquelles Montréal est jumelée et entretient des liens d'amitié : Lyon, Toronto et Hiroshima. Un des segments du Mur de Berlin, offert par l'Allemagne, et la « Cloche de la paix », donnée par la ville d'Hiroshima, sont des exemples de dons qui contribuent à faire de Montréal un



lieu d'interpénétration des cultures à l'aube du nouveau millénaire.

Depuis près de 10 ans, 18 nouvelles œuvres sont venues enrichir le patrimoine artistique de Montréal. Mentionnons, seulement à titre d'exemple, la plus récente acquisition de la très belle œuvre de l'Atelier TAG dédiée à Jérôme Le Royer de La Dauversière et inaugurée le 16 mai dernier sur la place du même nom. Cette œuvre, commandée par la Ville et les Hospitalières de Saint-Joseph, congrégation fondée par monsieur de la Dauversière, renouvelle l'esprit artistique autour de la commémoration. Elle s'articule autour du thème de la porte, à la fois ouverte et fermée. La porte, c'est celle qu'a ouverte monsieur de La Dauversière avec la création de la Société Notre-Dame et les Montréalistes. L'œuvre, de facture contemporaine, s'inscrit dans le parcours symbolique que ponctuent, sur la rue Notre-Dame, le Château Ramezay, la colonne Nelson, l'hôtel de ville et le monument à Jean Vauquelin, le monument à de Maisonneuve et les tours de Notre-Dame.

Le monument-fontaine Jacques Cartier, au square Saint-Henri (J. A. Vincent, 1893), illustre bien la nouvelle tradition locale d'art commémoratif à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Photo : Robert Etchevery


Les pratiques artistiques dans la ville ont évolué tantôt en rupture, tantôt en continuité avec la tradition. Elles ont cependant toujours traduit la nécessité de l'art dans la ville. Parce que l'art est évocateur. Parce qu'il stimule l'imaginaire. Parce qu'il contribue à structurer l'espace urbain. Parce qu'il témoigne des valeurs sociales et de l'identité culturelle de son époque. Parce qu'il fait battre le cœur du quotidien. Le nôtre et celui des générations futures.

Julie Boivin est architecte spécialisée en conservation et responsable du Programme de sauvegarde des œuvres d'art du domaine public au Bureau d'art public de la Ville de Montréal.





## RAPPORT D'EXPERTISE - Révisé

DEMANDEUR	
Nom du demandeur :	Organisme : Ville de Montréal, Service de la culture, Équipements culturels et Bureau d'art public
Adresse: 801, rue Brennan, 5 <sup>e</sup> étage, pavillon Duke	Code postal : H3C 0G4
Téléphone :	Télécopieur : -
Courriel :	
IDENTIFICATION DE L'ŒUVRE	
Nom de l'artiste :	George Edward Wade fonderie J.W.S Singers and Sons Founders
Nom de l'œuvre:	Statue à sir John A. Macdonald
Année de fabrication :	1895
Matériaux :	Statue : Bronze Socle : Granite
Dimensions H x l x P (cm) :	350 cm (approximatif)
 Crédit photo : Guy L'Heureux, 2012, Art Public, Ville de Montréal	

### DOCUMENTS LIÉS AU DOSSIER

Proposition d'expertise – O-2020-25 – Camille Beaudoin, 27 octobre 2020

Rapport de restauration, Dolléans inc. Art Conservation, novembre 2011

Rapport de restauration, Philippe Danton, restaurateur, février 1994

### RAPPORT

#### MISE EN CONTEXTE

À la demande de Madame Stéphanie Rose, cheffe de division par intérim à la Ville de Montréal, Service de la culture, équipements culturels et bureau d'art public, le Centre de conservation du Québec (CCQ) a réalisé l'expertise du monument à sir John A. Macdonald. Cette expertise a été menée dans le but de rédiger un constat d'état de l'œuvre afin de définir les dommages liés aux actes de vandalisme de l'été 2020, ayant fait tomber la sculpture sur le pavé de la Place du Canada. Cet événement a causé des dommages à la sculpture, mais aussi à son socle.

L'expertise de la statue et de son socle a été réalisée par deux restauratrices de l'atelier métal-pierre du CCQ, Isabelle Paradis et Camille Beaudoin, le 19 novembre 2020. Était aussi présente Madame Snejanka Popova, ingénieure et responsable de l'art public à la Ville de Montréal. L'expertise a été complétée dans un entrepôt de la Ville de Montréal, où la sculpture est entreposée, et à la Place du Canada, où est toujours installé le socle.

#### DESCRIPTION

Le monument a été réalisé en hommage à sir John A. Macdonald, homme d'affaires et homme politique, élu comme 1<sup>er</sup> premier ministre canadien. Macdonald est né en 1815 à Glasgow (Écosse) et est décédé en 1891 à Ottawa. Il a été premier ministre du Canada entre 1867 et 1873, puis entre 1878 et 1891<sup>2</sup>. Il a vécu une grande partie de sa vie d'affaire à Kingston (Ontario), et à Toronto. Bien que Macdonald soit considéré comme un homme politique ayant eu un grand impact sur le développement de la nation canadienne, entre autres par sa contribution à la création de la constitution canadienne et le développement du chemin de fer<sup>3</sup>, il est aussi responsable de politiques controversées à l'époque, fortement critiqué encore aujourd'hui.

<sup>2</sup> J. K. Johnson, 31 juillet 2013 (En ligne), <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/sir-john-a-macdonald>

<sup>3</sup> Gouvernement du Canada (en ligne), <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/politique-gouvernement/confederation-canadienne/Pages/john-a-macdonald.aspx>



Le monument à sir John A. Macdonald, érigé au square Dominion (renommée Place du Canada en 1967), a été dévoilé le 6 juin 1895 par le Gouverneur général, Comte d'Aberdeen<sup>4</sup>. À l'époque, le monument est décrit comme un haut monument élancé, pour ne pas être écrasé par les bâtiments du voisinage. Le baldaquin sous lequel la sculpture est installée la protège pendant les mois d'hiver. Sur le sommet, une femme appuyée sur un bouclier et tenant une corne d'abondance représente l'allégorie du Canada. À la base du piédestal, 7 enfants représentent les 7 provinces de la Confédération. Des faits historiques sont relatés par des panneaux de bronze. Le Canada sous l'administration de sir John A. Macdonald est représenté par des éléments qui ont contribué à la richesse du Canada sous le régime de la politique nationale.<sup>5</sup>

La seule inscription du monument (face nord) mentionne, en lettres de bronze : *MACDONALD*



Photo 1 : Photo du monument, 1897, provenant du *Guide de Montréal et de ses environs*, par A. Leblond (BANQ)



Photo 2 : Photo du monument, 2012, Art Public Montréal, Crédit photo : Guy L'Heureux

Le monument est imposant, avec environ 18 mètres de hauteur, d'une largeur de 4,85 et d'une profondeur de 4,35 mètres. La sculpture uniquement mesure environ 3,30 mètres de haut. Abrisé sous un baldaquin soutenu aux quatre coins par des colonnes de style corinthiennes (3 colonnes à chaque coin), John A. Macdonald est vêtu de son costume de conseiller impérial privé. Il porte dans sa main droite un document, et une épée est accrochée à sa hanche gauche.

Ce monument est le plus imposant et élaborés des monuments érigés à la mémoire de Macdonald<sup>6</sup>.

Depuis son inauguration en 1895, le monument à sir John A. Macdonald est souvent critiqué et vandalisé. Il est difficile de donner une raison exacte ou unique pour les différents actes de vandalisme à travers les époques, mais il est clair que le lègue politique de Macdonald fait l'objet de nombreuses critiques et remises en question, depuis longtemps. En effet, à son époque, il est notamment responsable de la politique concernant les autochtones ainsi que des mesures répressives envers ces derniers, particulièrement les peuples autochtones de l'Ouest, et est responsable du développement du système de pensionnats au Canada<sup>7</sup>. Il est aussi souvent critiqué pour sa responsabilité dans la mort de Louis Riel<sup>8</sup> et son traitement controversé envers les minorités de son époque, comme les Asiatiques et les Canadiens français<sup>9,10</sup>.

Récemment, certains participants à la manifestation du 29 août 2020 à Montréal ont réussi à faire chuter la sculpture de bronze de 1,5 tonne, créant ainsi des dommages importants, notamment le bis des ancrages de sa tête, de nombreuses déformations dans la structure, plusieurs graffitis sur le socle et la sculpture, et finalement des bris au niveau des pierres du socle monumental.

La sculpture a ainsi été entreposée afin d'éviter une perte totale de celle-ci, et afin de réfléchir à sa restauration potentielle.

## DESCRIPTION DES MATÉRIAUX

La sculpture de bronze est déposée sur le socle du monument, lui-même fait de pierres granites de plusieurs couleurs (Stanstead et colonnes probablement en Saint-Gérard). Il n'y a pas d'ancrage mécanique, seulement quatre plaques de laiton vissées, qui servent à positionner la base du bronze. La base et le chapiteau des colonnes sont en bronze.

Le socle de pierre est l'œuvre de Robert Reid, alors que la sculpture de bronze est l'œuvre d'un sculpteur anglais, George Edward Wade. Cet artiste a d'ailleurs réalisé quatre autres monuments à Sir John A. Macdonald, dont celui à Park City, à Kingston (Ontario), qui est en fait une copie du bronze montréalais<sup>11</sup>.

<sup>4</sup> Pierre-Georges Roy, *Les monuments commémoratifs de la province de Québec*, Commission des monuments historiques de la province de Québec, Ls-A. Proulx, imprimeur du roi, 1923, p. 247

<sup>5</sup> Pierre-Georges Roy, *Les monuments commémoratifs de la province de Québec*, Commission des monuments historiques de la province de Québec, Ls-A. Proulx, imprimeur du roi, 1923, p. 247

<sup>6</sup> Art Public Montréal (en ligne), <https://artpublicmontreal.ca/oeuvre/monument-a-sir-john-a-macdonald/>

<sup>7</sup> J. K. Johnson, 31 juillet 2013 (En ligne), <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/sir-john-a-macdonald>

<sup>8</sup> Louis Riel est un homme politique canadien et chef métis (1844-1885), condamné à mort pour trahison, par le gouvernement Macdonald, notamment pour avoir dirigé un mouvement de résistance pour la protection des droits et de la culture Métis. Gouvernement du Canada (En ligne), <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/politique-gouvernement/confederation-canadienne/Pages/louis-riel.aspx>

<sup>9</sup> J. K. Johnson, 31 juillet 2013 (En ligne), <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/sir-john-a-macdonald>

<sup>10</sup> Jean-François Nadeau, «Une statue controversée au premier jour» dans *Le Devoir*. 1<sup>er</sup> septembre 2020, (En ligne), <https://www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo-histoire/585143/histoire-une-statue-controversee-au-premier-jour>

<sup>11</sup> Rapport de restauration de Dolléan inc. Art Conservation, 2011, p.2.



#### Dimensions du bronze :

La sculpture mesure environ 330 x 100 x 100 cm (avec la tête). La hauteur est de 295 cm (sans la tête). La base de bronze mesure 97 x 120 x 17,5 cm

L'épaisseur de la feuille de bronze est d'environ 1,5 cm.

La sculpture pèse environ 1,5 tonne, et la tête uniquement pèse environ 50 kg.

## INTERVENTIONS PASSÉES

Vu le symbolique social et politique du monument, celui-ci a été touché par plusieurs actes de vandalisme à travers le temps. De nombreux graffitis (peinture rouge, verte) ou bris ont été retirés, nettoyés, restaurés dans les dernières années. Deux rapports d'interventions, datant de 1994 et de 2011, font état de traitement de restauration nécessaire pour la remise en forme de la sculpture et du socle.

### 1994<sup>12</sup>

Un rapport de traitement faisant suite à un rapport d'état de conservation (1993) a été remis en 1994 à M. Albert Sévigny (Fondation Héritage John A. Macdonald) et Mme Julie Boivin (Ville de Montréal). Ce rapport de restauration a été rédigé par le restaurateur Philippe Danton, à la suite des traitements effectués sur la sculpture de bronze, suivant un acte de vandalisme ayant causé la chute et le vol de la tête.

#### Résumé des interventions :

- Un constat d'état avant le traitement a été réalisé. Il est noté à ce moment que l'état de la structure de la sculpture est bon (il est possible de constater la solidité et la stabilité de l'assemblage une ouverture est observée sous l'aisselle du bras droit, mais il est mentionné dans ce rapport que celle-ci serait d'origine. L'état de l'intérieur de la sculpture semble bon, à l'exception des boulons au niveau du cou, abîmés pas la décapitation. Le principal problème relié à la conservation de la sculpture est effectivement la perte de la tête originale et le bris des fixations au niveau du collier (cou).
- Des analyses sur la composition de deux échantillons provenant du bronze de la sculpture ont été réalisées. Les analyses ont été réalisées à l'École Polytechnique de Montréal, à l'aide d'une analyse quantitative par spectrofluorescence X. Les résultats de ces analyses peuvent être retrouvés dans ce rapport.
- Quatre étapes de travaux de restauration ont été effectuées : le dégagement de l'assemblage, la reconstitution de la pièce (tête) disparue, le montage et l'ajustement, le traitement de la surface.
- À l'étape de la reconstitution de la tête disparue, un modelage de la tête a été réalisé par l'artiste Darrell Legge, qui s'est basé sur des photos de la sculpture prise par la Ville, avant le vandalisme. Le modelage a été coulé à la Fonderie d'Aluminium & Modèlerie (1988) Ltée, située au 1 345, rue Miron, Saint-Laurent, Québec.
- La tête a ensuite pu être réinstallée grâce à un type de fixation semblable à l'original (chevillage/tiges filetées<sup>13</sup> et soudure).
- Un traitement de surface de la nouvelle tête et de l'ensemble de la sculpture a finalement été réalisé, afin de bien harmoniser la tête au reste du corps. L'une des étapes cruciales pour cette harmonisation est l'application d'une nouvelle patine chimique sur la tête ainsi que sur le corps.
- Des couches protectrices ont finalement été appliquées : une couche d'un vernis Incralac, puis l'application d'une cire (pas encore appliquée lors de la rédaction du rapport, mais c'est prévu).
- Une proposition d'entretien ainsi que des recommandations ont été fournies par M. Danton.

### 2011

La restauration des bronzes du monument Macdonald a été réalisée à l'été 2011 par la firme de restauration Dolléans Inc. Art Conservation. Le rapport de traitement final a été déposé en novembre 2011.

#### Résumé du rapport et des interventions :

- Une description iconographique ainsi qu'un paragraphe sur le sculpteur et le fondeur de la sculpture se retrouvent au début du rapport;
- Un constat d'état complet des éléments de bronze est inclus dans ce rapport. Cet examen inclut celui des assemblages et des ancrages;
- Le rapport mentionne le remplacement de la tête lors du traitement de 1993 (rapport de Philippe Danton) : «La tête fut donc reconstituée, coulée en bronze et remise en place par soudure. À cette époque, le bronzage a été dégagé de sa corrosion (eau très forte pression, au moins 8-10000 livres) et entièrement repatiné, puis protégé par un vernis acrylique (*Incralac*) et recouvert de cire d'abeille teintée noyer». Le rapport mentionne aussi une restauration des panneaux latéraux, des chapiteaux et bases des colonnes ainsi que des diverses appliques, ayant eu lieu en 1995-1996. Le traitement de ces éléments aurait été le même que pour celui de la statue, mais le CCQ n'a pas eu accès à ce rapport de traitement.
- Il est noté que les deux pompons du costume de Macdonald sont manquants, tout comme l'épée sur la gauche.
- Le rapport exprime une certaine incertitude quant au moulage de la tête, en 1993. En effet, les informations reliées à ce traitement sont limitées, et il semble que la tête du bronze de Kingston (autre tirage de bronze de 1895) soit différente de la tête montréalaise (de 1993).
- Le constat d'état mentionne la présence de corrosion sur le bronze, ainsi que d'un vieillissement du vernis acrylique (*Incralac*), néfaste pour le bronze.
- Une description complète des étapes de restauration en atelier est incluse dans le rapport de traitement, incluant notamment le traitement de surface (retrait de la corrosion et du vernis acrylique), la reconstitution des éléments perdus (épée et cordons/pompons, photo 3), la protection de surface de la statue, et la fabrication d'un nouveau système d'ancrage. Les traitements in situ ont notamment consisté en : le rejointoiement au niveau des colonnes et des panneaux de bronze, le retrait de la couche d'*Incralac*, le nettoyage et l'application à chaud d'une cire protectrice.
- Le rapport indique finalement des recommandations pour l'entretien du monument, particulièrement des éléments de bronze.

<sup>12</sup> Information provenant du *Rapport de traitement*, rédigé en 1994 par le restaurateur Philippe Danton.

<sup>13</sup> Selon le rapport de P. Danton : des tiges filetées de 3/4 de pouce de diamètre, d'un pas de 10 filets au pouce, de marque inconnue, achetées de la compagnie Dufresne à Montréal, ont été utilisées.



Photo 3 : moulage des pompons et de la poignée de l'épée, basé sur la sculpture de Kingston (autre moulage de 1895)



Photo 4 : moule et reproduction de l'un des pompons, réalisés par Dolléans Inc. Art Conservation. Ce moule se trouve au Centre de collection de la Ville de Montréal<sup>14</sup>

## CONSTAT D'ÉTAT

Pour répondre à la demande de la Ville de Montréal, seulement les éléments abîmés par les actes de vandalisme de 2020 sont inclus dans ce rapport.

### Socle

Le socle est dans un état de conservation et de présentation moyen vu la cassure dans une pierre (causée par la chute de la sculpture) et la peinture en surface (résultant de la manifestation).

#### 1. Pierre fissurée

Il semble qu'en tombant, le poids de la sculpture de bronze a causé un éclat et la fissuration de l'une des pierres de la terrasse principale du socle (côté est). Cette pierre mesure environ 130 x 32 x 15 cm. Voir photos 5 et 6.

Les joints de maçonnerie sont couverts de scellant préfabriqué de plomb, de type Weathercap<sup>®15</sup> qui est utilisé comme protection contre l'infiltration d'eau dans la structure. Ces joints sont partiellement décollés et soulevés (photo 7)



Photo 5 : pierre fissurée, vue du bas

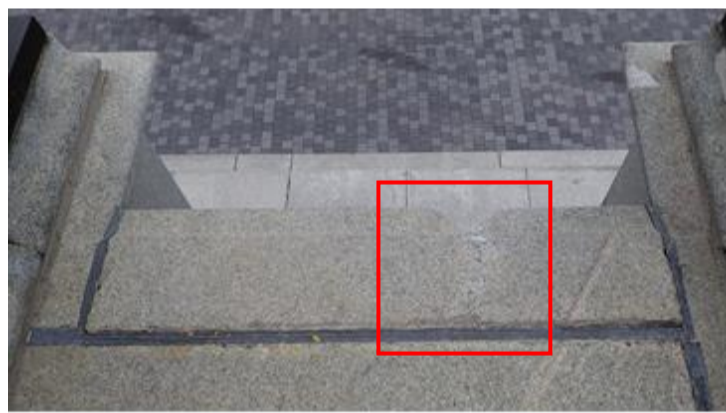


Photo 6 : pierre fissurée, vue de haut

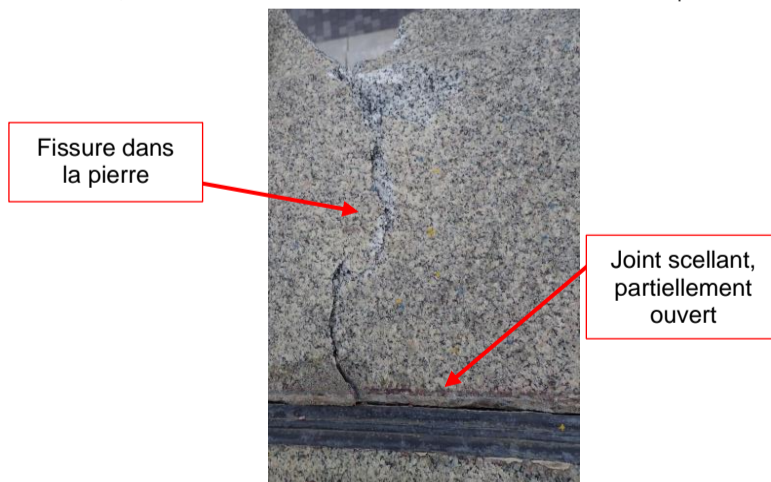


Photo 7 : fissure et joint scellant de plomb, partiellement ouvert

<sup>14</sup> 333 rue Peel, Montréal

<sup>15</sup> Weathercap for masonry joint protection, <http://www.weathercap.net/UserFiles/File/CatalogNew.pdf>

## 2. Peinture en surface

Lors de la manifestation, de la peinture a été projetée sur la surface de la sculpture et du socle. Cette peinture, majoritairement jaune, se retrouve principalement sur le groupe de 3 colonnes au coin sud-ouest (photo 8). Des résidus récents et anciens de peinture sont aussi présents sur le socle de pierre de la sculpture (photo 9), sur la terrasse du socle. Des gouttelettes de peinture jaune se retrouvent localement sur la surface du socle et du pavé au sol. On observe également qu'un revêtement de type acrylique a été appliqué sur le socle (peut-être un anti-graffiti), probablement en raison des graffiti à répétition. Un début de délamination de la pierre est également visible.



Photo 8 : projection de peinture jaune sur les colonnes



Photo 9 : résidus (nouveaux et anciens) de peinture sur le socle de pierre sur lequel est habituellement déposée la sculpture

## Bronze

Après sa chute lors de la manifestation du 29 août 2020, la sculpture est dans un mauvais état de conservation et de présentation. Il semble toutefois que, malgré sa chute et la perte de sa tête, le corps de la statue ait été relativement épargné.

### 1. Tête

La tête de bronze s'est détachée lors de la chute de la sculpture. En effet, les ancrages (tiges filetées et soudures) retenant la tête au reste du corps se sont rompus lorsque la sculpture est tombée au sol, presque tête première. Des résidus de ce qui ressemble à un joint de scellant peuvent être remarqués au niveau du col de la sculpture.

Malgré cette chute, il semble que la tête soit dans un bon état. Des griffures, éraflures et accrocs dans le bronze sont visibles en surface, mais ces éléments sont plutôt superficiels et ne constituent pas un problème de conservation important (photo 11).

Comme mentionné, le bris des ancrages est le dommage le plus important au niveau de la tête. Les tiges filetées de laiton installées lors de la restauration de 1993 se sont rompues, et sont restées coincées partiellement sur la tête, et partiellement au niveau du collier du cou (sur le corps de la statue). Voir photos 12, 13 et 14.

Un petit trou dans le bronze peut être observé au niveau du front (photo 10), mais celui-ci semble être d'origine, et ne semble pas constituer de problème au niveau de la conservation.



Photo 10 : La tête de la sculpture. Le petit trou est encerclé de rouge



Photo 11 : éraflures dues à la chute en surface de la tête



Photo 12 : vue de la tête et des tiges filetées dont le bout est cassé. Les autres sections des tiges peuvent être vues dans la photo 13.

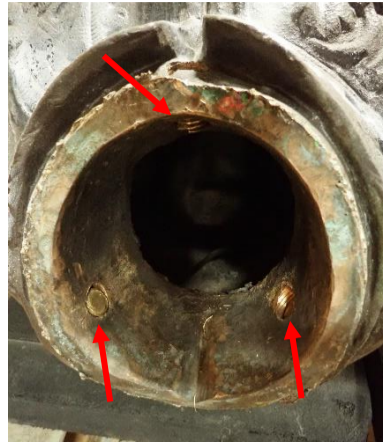


Photo 13 : Collier du corps de la statue, où s'installe la tête. Les morceaux restants de tiges filetées (casses) sont toujours coincés



Photo 14 : morceau cassé de tige filetée

## 2. Corps

Le corps de la statue présente des signes de déformation, notamment pas l'ouverture des joints visibles à plusieurs endroits. Par son poids, une tonne et demie, ainsi que par la hauteur du socle, la sculpture a fait une chute qui a causé une forte pression sur les assemblages d'origine, et l'a nécessairement endommagé. Malgré tout, les joints au niveau des pieds et de la base de la sculpture semblent en bon état, et ne présentent pas d'ouverture visible.

### Surface

- Des graffitis et taches de peinture sont visibles sur la surface de la sculpture, principalement au niveau du buste, de la jambe droite et de la base (photo 15). Des tests de solubilité de la cire en surface ont été effectués lors de l'expertise du 19 novembre. À l'aide d'un coton et d'un peu d'essence minérale, il a été confirmé que la cire (brune) était toujours présente en surface. Cet élément protecteur pourra faciliter le retrait des graffitis;
- Des résidus de vernis acrylique (Incralac) peuvent être observés sur la surface, notamment sur les cordons de la cape;
- D'autres éléments tels des points de corrosion du fer (orangé), des résidus de vernis acrylique (Incralac) ainsi que des salissures sont présents en surface, mais ne sont pas reliés à la chute de la sculpture en août 2020.

### Structure

- Une déformation au niveau de la base (au coin avant gauche) peut être observée (photo 16). Il est possible que cette déformation soit reliée à la chute de la sculpture;
- Des fissures dans le bronze ont été remarquées, notamment derrière le genou gauche (photo 17);
- Une ouverture importante du joint a été remarquée à l'arrière de la sculpture, au centre de la cape (voir photo). D'autres ouvertures sont visibles à la base de la cape notamment. Il semble évident que cette ouverture est due aux déformations de la structure causées par la chute de la statue;
- Des éraflures dues à la chute de la sculpture peuvent être observées. Une éraflure importante a été remarquée au niveau de la cape, sur le côté droit. Une ouverture est visible dans le métal à cet endroit (photo 19).
- L'un des deux cordons s'est brisé, et le gland de clé (pompon) est manquant (photo 20);
- La structure interne a été brièvement examinée (les conditions d'entreposage n'étant pas favorables à un examen complet), mais des dommages ont probablement été causés à ce niveau, et certains boulons ou écrous devront peut-être être remplacés;
- En mettant la sculpture debout, cela nous permettra de constater si des déformations sont présentes.



Photo 15 : graffitis en surface de la sculpture



Photo 16 : déformation au niveau de la terrasse





Photo 17 : fissures sous le genou gauche



Photo 18 : ouverture au niveau du joint (au dos, au centre de la cape)



Photo 19 : enfoncement sur la surface de la cape, et ouverture (encadré rouge) dans le métal



Photo 20 : cordon brisé et pompon manquant

## CONCLUSION

Globalement, le socle est dans un état de conservation moyen (les joints sont en mauvais état, mais cela n'est pas relié au vandalisme). Il semble que les actes de vandalisme du 29 août 2020 n'aient pas causé de dommage très important, sauf pour la fissuration d'une pierre, et les éclaboussures de peintures sur les colonnes de pierre.

Pour la sculpture de bronze, celle-ci est dans un état de conservation général moyen. En effet, la chute et le poids de celle-ci semblent avoir causé des déformations dans la structure, en plus d'avoir causé la cassure des ancrages de l'assemblage au niveau du cou, provoquant son détachement. Des graffitis défigurent aussi la surface. Malgré les dommages importants, il semble possible de procéder à la restauration de la sculpture et du socle.

## RECOMMANDATIONS POUR LA RESTAURATION ET LA CONSERVATION

*Les recommandations quant à la restauration concernent les éléments abîmés par les actes de vandalisme d'août 2020, tel que mentionné dans la demande de service.*

À la demande de la Ville de Montréal, deux options de restauration sont proposées par le CCQ. La première option (option A) comprend la restauration de la sculpture et la réinstallation de la tête actuelle, et la seconde option (option B) comprend la restauration de la sculpture et la fabrication d'une nouvelle tête, d'après un moulage de la sculpture de Kingston, Ontario.

Si la Ville de Montréal allait de l'avant avec l'option B (coulage d'une nouvelle tête), elle serait responsable d'entrer en contact avec la Ville de Kingston afin de prévoir un arrangement, permettant à un restaurateur d'aller faire un moule de la tête de la sculpture de John A. Macdonald à cet endroit.

- Il est recommandé de faire appel à un restaurateur pour ce travail afin de s'assurer d'un nettoyage adéquat de la surface une fois le moulage terminé.
- Bien que la Ville de Montréal désire explorer deux options pour la tête de la sculpture, le CCQ considère que la tête actuelle est dans un état de conservation satisfaisant et pourrait être réinstallée sur le corps du personnage par des spécialistes.

Recommandations pour la restauration du socle :

- Remplacement de la pierre fissurée et des joints de scellant qui l'entoure (artisan spécialisé, supervision d'un restaurateur);
- Nettoyage des éclaboussures de peinture en surface de la pierre (restaurateur professionnel);
- Les étapes de restauration du socle devraient être réalisées avant le retour de la sculpture;
- Éventuellement, prévoir la réfection des joints de mortier du socle pour éviter les infiltrations d'eau;
- La présence d'un anti-graffiti à base d'acrylique pourrait être confirmée. Ce genre de produit ne permet pas à l'eau, qui s'infiltré avec le temps, de s'échapper, causant souvent des fissurations de la pierre. Un anti-graffiti alternatif pourrait être envisagé (suivre les conseils d'un restaurateur pour les anti-graffitis).



Recommandations pour la restauration de la sculpture :

- Transport de la sculpture vers un atelier spécialisé dans le traitement du bronze (transporteur spécialisé, supervision d'un restaurateur);
- Travail structurel, incluant : la réfection des soudures et la réparation des ouvertures dans le métal, l'ajout de renforts ou le remplacement des boulons/écrous (au besoin), l'ajout d'éléments d'ancrage dans la base (ex : équerres trouées<sup>16</sup> fixées sous la terrasse pour une plus grande sécurité lorsque la statue est exposée), la fixation de la tête, le ponçage et l'application d'une nouvelle patine sur la tête et le corps, au besoin (restaurateur ou un artisan spécialisé, supervisé par un restaurateur);
  - o Option A : réinstallation de la tête existante;
  - o Option B : coulage d'une nouvelle tête en bronze, basée sur le moulage de la tête de la sculpture de bronze de Kingston (ON).
- Il est préférable de ne pas intervenir au niveau de la déformation de la terrasse du bronze, remis en forme risquerait de faire fissurer le bronze.
- Nettoyage de surface incluant le retrait des graffitis et de la cire brune (restaurateur professionnel);
- Réfection de la patine de la tête et du corps, au besoin (restaurateur ou artisan spécialisé);
- Application à chaud d'une cire protectrice (restaurateur professionnel ou artisan spécialisé);
- Transport de la sculpture vers la Place du Canada pour sa réinstallation.

Recommandations pour un entretien régulier :

- Aviser le Centre de conservation ou tout autre restaurateur professionnel dans le cas d'un bris ou du vol d'un élément;
- Il est recommandé d'effectuer un examen annuel de la sculpture et du socle afin de noter tout changement ou dégradation sur la sculpture;
- Un nettoyage à l'eau (socle et sculpture) suivi d'un cirage (sculpture) est recommandé, tous les 2-3 ans;
- Un entretien régulier du terrain environnant est recommandé, incluant le retrait des végétaux qui pourraient pousser à proximité du socle, ou des animaux (pigeons, etc.) qui pourraient s'y installer.

<sup>16</sup> Les équerres viennent s'imbriquer sur des tiges d'acier inoxydable fixées sur le dessus du socle. Cet assemblage ne doit pas être collé afin de permettre le démontage futur.